

Cameroun, une poudrière au cœur de la Françafrique



Décembre 2019

« Cameroun, une poudrière au cœur de la Françafrique »

Dossier de l'association Survie

Compilation d'articles publiés dans Billets d'Afrique,
journal mensuel de Survie qui décrypte l'actualité françafricaine
Crédit photos couverture et intérieur – CC Survie

Contributions – Thomas Borrel, Survie Bressuire, Augustin Mensah,
Alice Primo, Pauline Tétillon, Odile Tobner, Thomas Noirot

Réalisation – Julien Moisan

Paris, décembre 2019

Créée il y a plus de 30 ans, l'association Survie décrypte l'actualité franco-africaine et se mobilise contre la Françafrique, qu'elle a fait connaître. Elle compte plus de 1000 adhérent.e.s et une vingtaine de groupes locaux en France.



<http://survie.org>
Twitter/facebook : @surviefrance
(+33)9.53.14.49.74 - contact@survie.org
21 ter, Rue Voltaire, 75011 Paris - France

Sommaire

Introduction.....p 4

1ère partie - Le Cameroun, aux origines de la Françafrique

Cameroun - la guerre d'indépendance : une histoire toujours tabouep 7

Extrait de l'entretien de Thomas Deltombe, Manuel Dormergue et Jacob Tatsitsa, co-auteurs de « Kamerun ! Une guerre cachée aux origines de la Françafriquep 9

2ème partie - Paul Biya, président inamovible

Élections de 2011 – Une mascarade électorale labellisée« acceptable ».....p 13

Cameroun : Biya, le président de la plaie.....p 18

Veillée de larmes au Camerounp 22

3ème partie - Le Cameroun des entreprises françaises

Bolloré - « Un pays immergé dans le ravin ».....p 25

Lom Pangar : aide aux entreprises, à la déforestation et à l'endettementp 28

Le forestier Rougier se raccroche aux branchesp 33

Barrage de Nachtigal, le courant passe entre la France et le Cameroun.....p 38

Accord bananier.....p 43

4ème partie - Crise anglophone et guerre contre son propre peuple

Cameroun : petits calculs et grosses tortures.....p 46

Cameroun : l'hypocrisie française renouvelée.....p 49

Au Cameroun, une nouvelle répression sanglante sans conséquence sur la coopération militaire et policière française.....p 52

5ème partie - 2018, la mascarade électorale de trop ?

Cameroun : le choix de la France.....p 59

Cameroun : « renouvellement dans la continuité » malgré la guerre.....p 63

Le régime lâche du lest pour légitimer son « bialogue » et la guerrep 70

Le Drian adoube Biya et repêche Bollorép 80

Introduction

Novembre 2019 : cela fait désormais plus de 37 ans que Paul Biya est à la tête du Cameroun, dictateur tout-puissant bien que brillant par son absence et ses silences. Celui qui, dès les années 1960, a su se placer au coeur d'un pouvoir installé et entretenu par la France, joue aujourd'hui de sa longévité pour s'assurer la pérennité du soutien de Paris. Et il en a besoin, car en octobre 2018 tout ne s'est pas passé « comme prévu », c'est-à-dire comme cela s'était toujours passé depuis l'écrasement de la poussée démocratique des années 1990. Pour la première fois en effet depuis l'élection volée de 1992, la mascarade de scrutin présidentiel a été assez puissamment contestée pour inquiéter le régime. Au mot d'ordre du « hold up électoral », les militants de l'opposition sont venus entacher l'image d'Epinal d'un chef d'État garant de la sacro-sainte « stabilité » du Cameroun, un pays qui s'enfonce déjà dans la guerre contre sa minorité anglophone depuis 2017. Critiqué à mots couverts par les diplomates français, le vieil autocrate n'en a pas moins obtenu en octobre 2019 un retour en grâce assumé auprès d'Emmanuel Macron et son ministre de l'Afrique Jean-Yves Le Drian, qui se sont tour à tour affichés tout sourire à ses côtés.

Les temps ont certes changé, depuis l'époque où la France installait Paul Biya à la place du sinistre Amadou Ahidjo. Biya joue désormais sa propre partition, maniant habilement la concurrence internationale des grands émergents comme la Chine ou laissant ses partisans souffler sur les braises d'un sentiment anti-français légitimement présent depuis la guerre d'indépendance : le vieux despote passe ainsi tour à tour pour le héraut de l'émancipation camerounaise vis à vis de la tutelle française, voire pour une victime de la Françafrique, dont Paris voudrait se débarrasser. Plus c'est gros, plus ça passe, du moins dans une opinion publique camerounaise abruti de débats radio-télévisés lénifiants et désormais de fake news qui pullulent au milieu d'informations étouffées par la presse dominante mais diffusées sur les réseaux sociaux. De telles fanfaronnades suffisent à faire paniquer la diplomatie tricolore, inquiète pour « les intérêts vitaux » de la France dans le pays – environ 6000 ressortissants français – et pour ses intérêts économiques (Bolloré, Orange, Total, Bouygues, Vinci, Compagnie fruitière, Société générale, etc.). Le régime de Biya le sait et n'hésite pas à utiliser ce moyen de pression, le plus souvent par le biais d'une presse à gage et de pseudo-intellectuels qui ont, dès le début ou au

cours des dernières années, rejoint les sphères d'influence du pouvoir. Et nos fins diplomates, tout imprégnés d'un imaginaire colonial qui voudrait que la France conserve « son rang » dans le monde et « sa place » en Afrique, amènent sans surprise la réponse attendue : un resserrement des liens avec le régime en place, qui flatte l'égo de puissance française et garantit pour de longues années la poursuite des retombées financières juteuses en France de l'exploitation des terres et de la population, de plus en plus exsangue, de ce joyau de la Françafrique.

Au nom de la sécurité de ressortissants français qui cristallisent forcément de plus en plus de ressentiment – au point qu'à chaque soubresaut de colère populaire, le consulat leur conseille de se terrer chez eux – et pour la poursuite de profits qui renforcent une poignée de multinationales dont les classes populaires françaises ont elles-même appris à se méfier, la France continue de soutenir militairement, économiquement et politiquement un régime assis sur la soupape de sa propre cocotte minute. Les diplomates français savent pourtant, tout autant que la jeunesse camerounaise, que Paul Biya, 86 ans, n'est pas éternel. Ils jouent la montre, tentant de prendre ou de maintenir dans leur toile d'influence celui qui pourra incarner une transition fantoche, qu'il appartienne aujourd'hui au sérail ou qu'il s'affiche comme opposant. Ils font le pari criminel que rester parmi les interlocuteurs de ce régime qui fait brûler des villages en zone anglophone et laisse des mères mourir devant l'hôpital où elles aurait pu accoucher si elles en avaient eu les moyens, les aidera à se positionner au mieux auprès de celui qui lui succédera. La tension monte pourtant irrésistiblement dans le pays, et avec elle un vent de « dégagisme » qui, espérons-le, amènera bientôt à Emmanuel Macron le revers que mérite « sa » politique africaine, c'est-à-dire la perpétuation des vieux réflexes et des mécanismes habituels d'ingérence française. Au sein même de l'Hexagone, la démocratie y gagnerait.

C'est pour alerter sur cette évolution incertaine – mais aussi porteuse d'espoir – du Cameroun et sur les crimes qui continuent d'y être commis avec le soutien de Paris, que nous avons rassemblé dans cette brochure ces textes de l'association et ces articles publiés dans son journal mensuel *Billets d'Afrique* : mis bout à bout, ils donnent une image précise de l'état de délabrement de ce pays central de l'influence française en Afrique et de l'entêtement, classique et criminel, de la diplomatie française menée depuis 2017 par Emmanuel Macron.

1ère partie

Le Cameroun, aux origines de la Françafrique

La guerre d'indépendance : une histoire toujours taboue

Difficile de comprendre le Cameroun contemporain sans l'examen de son accession à l'indépendance en 1960.

Un processus que Pierre Messmer, haut-commissaire de la France à Yaoundé entre 1956 et 1958, résuma ainsi : « La France accordera l'indépendance à ceux qui la réclamaient le moins, après avoir éliminé politiquement et militairement ceux qui la réclamaient avec le plus d'intransigeance. »

Territoire placé sous la tutelle des Nations unies au sortir de la Seconde Guerre mondiale, le Cameroun n'était pas à proprement parler une « colonie ». Ce statut juridique particulier offrait théoriquement plus de droits aux populations locales et donnait à l'ONU un droit de regard sur la gestion du pays par les puissances administrantes (France et Grande-Bretagne), lesquelles s'étaient engagées en signant les accords de tutelle à amener le pays à « l'auto-gouvernement » ou à « l'indépendance ».

Cette configuration eut une double conséquence : elle favorisa l'émergence, au sein des populations camerounaises, d'un très fort mouvement populaire qui revendiquait l'application effective des droits qui leur étaient reconnus, ce qui eut pour effet – deuxième conséquence – de durcir la position de la France, principale puissance administrante, qui n'avait nullement l'intention de respecter ses engagements internationaux.

Dès lors, la tension ne cessa de monter, au cours des années 1950, entre l'administration française et l'Union des Populations du Cameroun (UPC), le principal mouvement indépendantiste du pays. Ce parti fut même arbitrairement interdit en juillet 1955 lorsque l'administration coloniale lui imputa la responsabilité de l'explosion d'un vaste mouvement de protestation sociale quelques semaines plus tôt (mai 1955).

Cet affrontement dégénéra en conflit armé à partir de décembre 1956, lorsque le haut-commissaire Pierre Messmer décida d'organiser des élections – largement truquées – sans procéder au préalable à la relégislation de l'UPC, pourtant reconnue dans les rapports secrets français comme le seul véritable parti politique au Cameroun. L'idée de Messmer était de faire « démocratiquement » valider l'exclusion de l'UPC de la scène politique et de faire « électoralement » triompher les

adversaires les plus farouches de la cause nationaliste. Le paradoxe étant qu'il fallait en outre, pour couper l'herbe sous le pied de l'UPC, convertir les anti-nationalistes à la cause de l'« indépendance », mais à une indépendance pro-française. Ainsi furent jetées, avant 1960, les bases du néo-colonialisme français au Cameroun.

Pour faire échouer ces manœuvres, les nationalistes camerounais n'eurent d'autres choix que d'organiser la résistance armée, à l'instar de ce qu'avaient entrepris les Vietnamiens et les Algériens quelques années plus tôt. Une véritable guerre se déroula au Cameroun entre 1956 et la fin des années 1960.

L'armée française se déploya en Sanaga Maritime à partir de 1956 et dans l'Ouest-Cameroun à partir de 1959 pour mater les populations insoumises. Avant comme après l'« indépendance », des centaines de milliers de personnes furent arrachées à leurs villages et placées dans des « camps de regroupement » militarisés.

De vastes campagnes de propagande furent organisées pour obliger les populations à rejeter les « idées subversives ». Des milices locales furent mises sur pied pour traquer les « rebelles » upécistes. La torture fut pratiquée de façon systématique et des campagnes de bombardements aériens furent organisées. Selon diverses sources, ce conflit fit plusieurs dizaines de milliers de morts et, devenus routiniers, les dispositifs guerriers mutèrent progressivement en dictature.

Cette guerre n'a jamais été reconnue, ni par la France ni par les autorités officielles camerounaises qui ont bénéficié de l'écrasement des nationalistes camerounais. En déplacement à Yaoundé en 2009, le Premier ministre français François Fillon balaya ces événements en parlant de « pure invention ».

Billets d'Afrique 206, octobre 2011
Augustin Mensah

Cameroun : « C'est ainsi que la Françafrique fut inventée »

Pour comprendre l'importance du Cameroun dans l' « invention » de la Françafrique, voici un extrait de l'interview par Billets d'Afrique de Thomas Deltombe, Manuel Domergue et Jacob Tatsitsa, co-auteurs en 2011 de « Kamerun ! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique, 1948-1971 », et de « La guerre du Cameroun - L'invention de la Françafrique (1948-1971). »

Votre livre « Kamerun! » revenait de façon argumentée et convaincante sur la genèse de la Françafrique, en explorant les stratégies des administrateurs ou personnalités coloniales qui avaient progressivement théorisé une relation de dépendance, à la France ou à l'Europe, pour que l'avènement d'une nouvelle légalité internationale (les indépendances formelles) ne se traduise pas par une perte d'influence de la France sur son empire, de l'Europe sur le monde, et de ces milieux coloniaux sur les sociétés dans lesquelles ils vivaient. En cela, votre travail approfondissait utilement ce qui a posteriori apparaît comme un résumé, un peu simplifié, d'un Jacques Foccart grand cerveau des différents mécanismes de domination que F-X Verschave a appelé "Françafrique" : votre analyse replace plus finement ces mécanismes et leur mise en place dans le système de relations pré-existant, et dans sa fragilisation par les dynamiques émancipatrices. Mais cette fois, dans le titre, vous ne parlez plus des « origines de la Françafrique », comme en 2011, mais carrément de son « invention ». Pourquoi ?

Le sous-titre vient du fait que ce nouveau livre, s'il est centré sur le Cameroun, traite en fait d'un sujet bien plus large. Car la guerre du Cameroun ne peut pas se comprendre hors de son contexte colonial et international. Nous ne la traitons pas comme un conflit s'arrêtant aux frontières de ce pays mais comme une étape décisive dans la mise en place de la Françafrique. C'est peut-être ce qui nous distingue d'autres chercheurs qui travaillent sur ce sujet : alors qu'ils ont tendance à appréhender ce conflit comme un épisode strictement franco-camerounais, voire camerouno-camerounais, pour les plus conservateurs d'entre eux, nous l'analysons comme un conflit franco-africain.

La réunion du comité de coordination du Rassemblement démocratique africain (RDA), qui s'est tenue du 8 au 10 juillet 1955 à Conakry, est un bon exemple de la dimension franco-africaine de cette affaire.

Vous savez peut-être que c'est au cours de cette réunion que Félix Houphouët-Boigny a utilisé le terme « Françafrique ». L'idée était d'inviter les leaders africains à travailler en bonne « amitié » avec les Français en cette période de décolonisation. Mais c'est également au cours de cette réunion que furent exclus du RDA les mouvements locaux récalcitrants, à commencer par l'Union des populations du Cameroun (UPC), qui rejetaient le collaborationnisme d'Houphouët.

Deux voies étaient ainsi tracées : celle qui amènerait les leaders « amis de la France » à négocier une autonomie partielle qui ne profiterait qu'aux élites africaines ; et celle qui invitait au contraire les Africains à se battre pour obtenir une indépendance véritable permettant l'émancipation réelle des peuples du continent. Cette seconde voie obligeait ceux qui l'empruntaient à subir la répression française. Trois jours après son exclusion du RDA, l'UPC était interdite par le gouvernement français.

Cet exemple indique que la guerre du Cameroun n'est pas un conflit strictement local, ni « accidentel » : il faut l'inscrire dans une logique systémique, continentale et internationale. C'est pour cette raison que nos travaux tentent toujours d'inscrire cette guerre dans son contexte historique. Si la France s'acharne sur le Cameroun à la fin des années 1950, c'est parce que Paris subit à cette période plusieurs revers sur le continent africain : une guerre en Algérie à partir de 1954, des revers électoraux au Togo à partir de 1956 et une humiliation en Guinée en 1958.

Les autorités françaises tentent donc d'éviter un scénario comparable au Cameroun, qui a le même statut juridique que le Togo, où nombre de militants de l'UPC interdite initient une résistance armée comme en Algérie et où les leaders nationalistes sont au moins aussi charismatiques que le Guinéen Sékou Touré. Si la France lance une vaste opération de répression au Cameroun, ce n'est donc pas seulement pour « garder le Cameroun » mais aussi pour donner un coup d'arrêt à l'effritement de son « empire africain » et montrer aux autres colonies qu'il n'y a pas d'autre voie que l'« amitié » françafrique chère à Houphouët-Boigny.

Le Cameroun, souvent décrit dans les guides touristiques comme une « Afrique en miniature », est ainsi devenu une sorte de « Françafrique en

miniature ». C'est dans ce pays que, pour la première fois, la France a réussi à imposer le système françafricain, qui n'est pas seulement un système d'exploitation néocoloniale mais également un système d'oppression permanente fondé sur des techniques contre-subversives.

C'est au Cameroun que ce système a été initié dès le milieu des années 1950, quelques années avant l'arrivée de De Gaulle et Foccart à l'Élysée. Le régime gaulliste s'est dans une large mesure contenté de poursuivre le processus initié par la IV^e République et dont le Cameroun était le laboratoire. Et comme la France et ses alliés locaux ont peu à peu gagné la guerre du Cameroun, le système instauré dans ce pays a créé un précédent et en partie inspiré le processus d'accession à l'« indépendance » des autres colonies. C'est ainsi que la Françafrique fut inventée.

Propos recueillis par Billets d'Afrique
Billets d'Afrique 262 - novembre 2016

2ème partie

**Paul Biya, président
inamovible**

L'élection présidentielle du 9 octobre 2011 n'a apporté, hélas, aucune surprise ou presque. Tout était prêt pour la tacite reconduction de Paul Biya que le régime a officialisée le 21 octobre, en annonçant un score « modeste » de 78%.

Biya peut se targuer d'un plébiscite pour ce sixième mandat, avec la fidèle complicité des autorités françaises, qui n'ont émis que de timides recommandations pour donner l'illusion de ne pas soutenir pleinement la mascarade. La presse française, qui avait pour une fois dénoncé par avance ce hold-up électoral, n'a malheureusement pas transformé l'essai en ne soulignant pas ce énième renoncement de la diplomatie française à mettre en œuvre des promesses de changement de ligne politique.

La tension est montée d'un cran quelques jours avant le scrutin présidentiel, avec l'arrestation mardi 4 octobre d'un syndicaliste étudiant et de 17 militants d'un parti d'opposition. Une répression tous azimuts visant à dissuader toute contestation trop voyante d'une « élection » ficelée d'avance. Restait l'arme du boycott, et le dimanche 9 octobre, les Camerounais, lucides, ont boudé les urnes : la mission d'observation électorale de l'Union africaine (UA) a ainsi officiellement constaté un « faible taux de participation », et l'ONG Transparency International comptabilise un taux d'abstention de 70%... qui ne serait que de 34% d'après ELECAM, la structure officielle chargée de chapeauter l'organisation du scrutin. Cherchez l'erreur !

D'après le journal camerounais La Météo, elle viendrait tout simplement du gonflement artificiel des listes électorales « bourrées de noms de personnes décédées depuis des années, en sus des doublons ». Cet hebdomadaire prétend ainsi réhabiliter le gagnant du scrutin, en en critiquant les organisateurs... il souligne au passage quelques-uns des bidouillages qui le caractérisent.

Car ce n'est évidemment pas la seule anomalie : le chef de la mission de l'UA, l'ancien premier ministre malien Ibrahim Boubacar Keita, a dès le mardi 11 octobre déploré « le manque de bulletins de vote de certains candidats même si la lacune a été corrigée, les urnes mal scellées dans certains bureaux de vote, le non retrait de nombreuses cartes électorales par

les concernés dans la plupart des bureaux de vote ». Parallèlement, les témoignages ont rapidement afflué sur les cas de fraudes et sur la facilité à nettoyer « l'encre indélébile » apposée sur le pouce des votants dans de nombreux bureaux de vote. Une encre plus difficile à faire disparaître fut celle des graffitis rouges « Biya out ! » et « Biya dégage ! » dont furent couverts dans la nuit qui suivit les murs de la ville de Bafoussam, bastion de l'opposition : l'armée reçut ordre de nettoyer, en empêchant quiconque de prendre des photos ou de filmer...

Les partis d'opposition ont évidemment entrepris des recours auprès de la Cour suprême pour demander l'annulation partielle ou totale du scrutin : le 12 octobre, 19 recours avaient ainsi déjà été déposés, dont 9 par le Social Democratic Front (SDF) de John Fru Ndi, considéré comme l'opposant principal du régime, avec lequel il s'est pourtant déjà compromis.

Le Cameroon People Party (CPP) annonçait même avoir fait constater par huissier l'existence de bureaux de vote fictifs dans un quartier de Douala. Le pouvoir camerounais reconnu quant à lui, dès le soir du scrutin, seulement de « légers dysfonctionnements dénués d'arrière-pensées ». Ben voyons !

La France fidèle en amitié

Pour la diplomatie française, rien de bien alarmant non plus : au lendemain du scrutin, seuls quelques éclaircissements étaient demandés par le porte-parole du Quai d'Orsay sur la mort de deux gendarmes et d'une femme dans des incidents distincts. Et le mardi 11 octobre, Alain Juppé déclarait à l'Assemblée nationale, en réponse à une question du député Serge Janquin, que les élections avaient « eu lieu dans des conditions acceptables », en s'appuyant sur les rapports des observateurs de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) et du Commonwealth.

Vaste plaisanterie quand le chef des observateurs de l'OIF n'est autre que Pierre Buyoya, ancien chef de l'Etat burundais : un « démocrate » dont le passé de major, de putschiste puis de président à la botte de Paris rend l'expertise particulièrement pertinente ! Celui-ci avait déjà sévi en 2009, en légitimant la pseudo-élection présidentielle mauritanienne qui avait posé un vernis démocratique sur le putsch d'Abdel Aziz.

Quant au rapport des observateurs du Commonwealth, Alain Juppé a fait semblant de ne pas voir les nombreuses critiques qu'il contient sur le

scrutin et ses préparatifs, le chef de la mission déclarant notamment : « Des gens (...) avec leurs récépissés (...) n'ont pas trouvé leur noms sur les listes électorales et on leur a dit d'aller dans un autre bureau de vote, puis dans un autre, et encore un autre. Finalement, ils n'ont pas pu voter. (...) nous avons reçu un bon nombre de plaintes à propos de l'organisation et de problèmes administratifs ». Il avait également déploré le « manque d'égalité et d'équilibre dans le traitement médiatique par les médias publics lors de la campagne électorale entre le président sortant et les partis d'opposition ».

La conspiration de la presse française

Mais ce n'est pas tout : notre ministre se permit aussi d'inciter les Camerounais à accepter leur sort sans broncher, en ajoutant : « Nous appelons donc la population, la presse camerounaise et tous les acteurs politiques à faire preuve, jusqu'au 24 octobre, date de proclamation des résultats, et au-delà bien sûr, de modération et à éviter tout recours à la violence pour faire valoir leurs vues ». Circulez, y a rien à voir !

Cette déclaration scandaleuse ne provoqua pas le tollé qu'elle méritait. Pourtant, en amont, la presse française s'était inquiétée de la mascarade en préparation, en consacrant – fait rare et à saluer – quelques articles sans concession pour le régime camerounais, notamment grâce à la publication récente de l'ouvrage de Fanny Pigeaud, *Le Cameroun de Paul Biya* (Karthala). Au point que le ministre camerounais de la communication a condamné le 12 octobre ce qu'il considère comme des « dérives » de la presse française, une « démarche concomitante, qui s'apparente pour dire le moins, à une conspiration ».

Hélas, la « conspiration » a pris fin : dans l'Hexagone, personne ou presque ne s'offusqua de cette réponse, qui aurait pourtant dû connaître le même succès que celle de Michèle Alliot-Marie proposant d'aider le régime de Ben Ali.

Car comme pour la Tunisie, les relations de la France avec le régime camerounais reposent sur une coopération policière et militaire qui permet d'y préserver les intérêts économiques et stratégiques français. Le ministère des Affaires étrangères français affiche d'ailleurs fièrement que « le Cameroun est notre premier partenaire dans le monde en matière de coopération militaire », qui s'élève à « près de 4 millions d'euros » par an

d'après le député UMP Michel Terrot, et qui se maintient dans le cadre du nouveau partenariat de défense.

« Les Camerounais ne méritent pas la démocratie »

Cette coopération comporte aussi un volet important d'enseignement aux techniques de maintien de l'ordre, utile au cas où les Camerounais ne se conformeraient pas à l'injonction paternaliste d'Alain Juppé de se tenir tranquille.

Au Cameroun, évidemment, la couleuvre ne passa pas, et l'opposante Kah Walla, candidate du CPP, s'interrogea dans le quotidien Mutations du 13 octobre : « Le peuple camerounais est-il moins méritant de la démocratie que le peuple français ? Je vois mal [en effet] les Français accepter des élections où il y a eu des fraudes, où l'on a surpris des gens avec plusieurs cartes, où les bureaux de vote ont ouvert largement après le délai légal. Je vois mal le peuple français en train d'accepter une élection où les urnes sont bourrées, où des actes de violence verbale et physique sont commis à l'encontre de citoyens qui n'ont pas voté à 100% pour le chef de l'Etat sortant, où les scrutateurs sont chassés des bureaux de vote, où le dépouillement se fait secrètement... ».

L'ambassadeur américain adopta une position ambiguë, espérant sans doute ménager la chèvre et le chou, en déclarant avoir constaté des « problèmes dans le processus électoral »... une déclaration aussitôt dénoncée comme une ingérence et une leçon de morale inacceptable par le ministre camerounais de la Communication : puisqu'on vous dit que tout s'est très bien passé !

L'ambassadeur de France, Bruno Gain, déclarait le 12 octobre au quotidien Mutations que la France « prête attention aux aspirations des populations, mais également aux impératifs de moderniser le pays et d'accentuer les réformes. » Accentuer les réformes ? Cela veut dire continuer une politique préexistante... pas de doute que pour l'ambassadeur, Biya était déjà réélu. Il n'y avait certes aucun suspense, mais cette reconnaissance a priori en dit long de l'idée que se fait la France de l'alternance au Cameroun.

Le 21 octobre, la Cour suprême, qui supplée un Conseil constitutionnel qui n'existe que sur le papier, déclara Biya vainqueur avec 77,99% des voix. Le ministère des Affaires étrangères fit mine d'infléchir la ligne française : la reconnaissance immédiate du résultat, mais en constatant « de

nombreuses défaillances et irrégularités » et en souhaitant « que des mesures soient prises pour que celles-ci ne se reproduisent pas lors des scrutins (législatifs et municipaux) de 2012 »... des scrutins bien moins médiatisés au niveau international.

Le gouvernement français envoie donc un signe d'encouragement plutôt qu'une mise en garde : « Vous ferez mieux la prochaine fois », en somme, sachant que cette « prochaine fois » pourra se dérouler dans un silence médiatique bien confortable. Une fois de plus, les autorités françaises renoncent à honorer leurs fausses promesses de changement : une hypocrisie de plus quand, par ailleurs, en Syrie ou en Libye, notre diplomatie n'a que le mot démocratie à la bouche.

Billets d'Afrique 207, novembre 2011
Alice Primo

Cameroun : Biya, le président de la plaie

Avec la guerre contre Boko Haram, puis la « crise » (qui a de plus en plus des airs de guerre larvée) dans les régions anglophones, Paul Biya a dû abandonner son slogan de « président de la paix ». A la tête du Cameroun depuis 1982 (mais dans les arcanes du pouvoir depuis 1962), ce dinosaure de la Françafrique préside à l'effondrement du pays.

A l'instar du Gabonais Omar Bongo, mais de façon plus discrète pendant les 20 premières années de sa longue carrière au sommet de l'Etat camerounais, il a connu tous les présidents de la Vème République française – jusqu'à Emmanuel Macron, contrairement à Omar Bongo. Propulsé chargé de mission à la Présidence du tyrannique Ahmadou Ahidjo en 1962, en pleine guerre franco-camerounaise contre les indépendantistes alors emmenés par Ernest Ouandié, il se hisse progressivement au sommet de l'État, avec l'aide de ses alliés français. Secrétaire général de la présidence début 1968, Premier ministre en 1975, il assure à partir de novembre 1982 l'intérim d'Ahidjo, lorsque celui-ci est poussé à la démission par les Français. Il ne reste plus à Biya qu'à être « élu », ce qu'il fait sans adversaire en 1984 et 1988 puis, à l'ère du multipartisme, en 1992, 1997, 2004 et 2011 – jamais de façon régulière.

Biya a ainsi été au cœur du pouvoir quasiment dès l'indépendance officielle du Cameroun, ancienne colonie allemande placée sous la tutelle partagée de la France et du Royaume-Uni : d'abord du temps où le pays était une république fédérale de deux États (francophone et anglophone), créée en octobre 1961, puis après la fin du fédéralisme en mai 1972. Il est l'incarnation du pouvoir camerounais et des complicités françaises.

Blagounette avec Hollande

A partir de 2014, des rumeurs circulent opportunément sur le souhait qu'auraient les Français de le voir quitter le pouvoir, faisant implicitement de lui le nouveau héraut de la lutte contre l'ingérence de Paris, aux yeux

d'une population qui n'a légitimement pas supporté le jeu français en Côte d'Ivoire.

Un vieux dictateur alors au pouvoir depuis 32 ans est certes un allié gênant pour François Hollande, qui préfère s'afficher avec ses homologues sénégalais ou nigérien, devenus les cautions démocratiques de sa politique africaine. Mais les enlèvements de plusieurs Français dans le nord du pays (dont des émissaires de Biya négocient la libération à coups de millions) et la préservation des multiples intérêts économiques français (Bolloré, Orange, Total, Société Générale, Rougier, Compagnie Fruitière, Vinci, Razel, etc.) rendent l'étape camerounaise incontournable lors de la tournée africaine de François Hollande de 2015 [1].

Durant la conférence de presse commune, [Paul Biya répond avec malice au journaliste français](#) qui l'interroge sur sa longévité au pouvoir que « *Ne dure pas au pouvoir qui veut, mais dure qui peut* », recyclant une expression de la rue camerounaise pour renvoyer diplomatiquement dans les cordes son homologue, alors au plus bas dans les sondages d'opinion dans l'Hexagone. Les partisans de Biya exultent, tandis que la diplomatie française s'assure discrètement que les autorités camerounaises vont revenir sur leur décision d'écarter Bolloré de la concession du port en eaux profondes de Kribi, en construction dans le sud du pays. Tout peut continuer, *business as usual*.

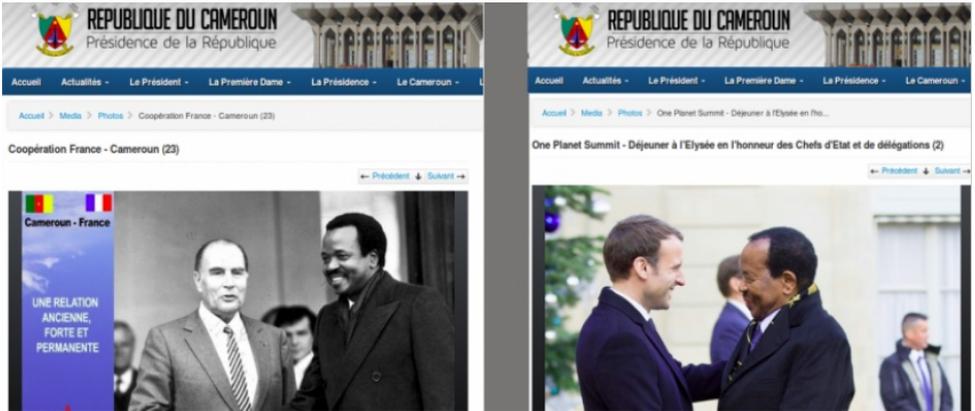
Navfrage économique

Mais l'immobilisme politique d'un pays dirigé depuis l'hôtel Intercontinental de Genève, où Biya passe le plus clair de son temps, ne peut mener qu'à l'effondrement. L'économie domestique s'enlise chaque jour un peu plus, au profit de l'extraction des richesses du pays, exportées en Chine ou en Europe.

Afin de ne pas perdre un accès préférentiel au marché de l'Union européenne (UE), qui profite en réalité principalement aux exportations de son agro-industrie bananière (le groupe marseillais Compagnie Fruitière en tête), le Cameroun ratifie en 2014 son Accord de Partenariat Economique

(APE) intérimaire, qui entraîne depuis août 2016 la suppression progressive de taxes sur l'importation de produits européens.

Fin juin 2017, les douanes camerounaises se sont félicitées de n'avoir enregistré un manque à gagner « que » de 600 millions de francs CFA (91 000 euros) en 10 mois, alors que les projections misaient sur 15 milliards de F CFA en un an (23 millions d'euros). Comme les exportations de banane, le démantèlement des taxes douanières va se poursuivre, réduisant les recettes fiscales d'un État ruiné et surendetté par 35 ans de Biyaisme, tandis que la population se bat au quotidien pour survivre.



Saisie d'écran du site de la présidence camerounaise en décembre 2017

Éclatement politique

Depuis 2016, les anglophones défendent leurs droits : au-delà de la question linguistique, c'est une histoire, un système juridique et une culture politique qui sont en jeu. Le pouvoir a systématiquement réprimé les manifestations contre ce que les habitants des deux grandes régions anglophones appellent leur « marginalisation », conduisant à l'escalade et à la radicalisation du mouvement – auquel le gouvernement répond depuis septembre 2017 par une véritable guerre contre une partie de sa population, qui se poursuit par des attentats sporadiques contre les forces de l'ordre, lesquelles se vengent régulièrement sur la population.

Des dizaines de milliers de Camerounais anglophones ont fui au Nigéria voisin, comme l'expliquait un fonctionnaire nigérian au micro de [RFI \(25/01\)](#) : « *Nous avons recensé près de 33 000 migrants camerounais. Un grand nombre est arrivé par la route. Mais certaines personnes traversent la forêt, d'autres le fleuve. C'est donc très difficile de les enregistrer sur nos bases de données* ». Parmi ces réfugiés, 47 leaders anglophones ont été arrêtés et extradés vers le Cameroun en janvier, entraînant une [condamnation du Haut Commissariat aux Réfugiés des Nations-Unis](#), qui déclarait le 1er février que « *leur retour forcé est en violation du principe de non-refoulement qui constitue la pierre angulaire du droit international relatif aux réfugiés* ».

Sans doute pas de quoi choquer Emmanuel Macron, qui brille par l'inhumanité de sa propre politique d'asile, et qui s'est déjà affiché à deux reprises, au sommet UE-Afrique d'Abidjan fin novembre et au *One Planet Summit* organisé à Paris le 12 décembre, avec le vieux despote.

Billets d'Afrique 274 - février 2018
Alice Primo

Veillée de larmes au Cameroun

Il y a 10 ans, les Camerounais pleuraient leurs morts. En février 2008, les « émeutes de la faim » auraient pu être celles « de la fin »... du règne de Paul Biya. Dans de nombreux pays, la flambée des cours mondiaux de plusieurs denrées de base avait provoqué une explosion de colère des populations urbaines, soudainement privées d'accès à une alimentation trop dépendante des importations. Mais au Cameroun, cela se doubla d'une insupportable hausse du prix du carburant, qui étrangla les chauffeurs de taxi et de moto-taxi, indispensables à l'économie des grandes villes.

Ce détonateur social se connecta à une autre colère générale : le ras-le-bol du système Biya, au moment même où le despote en place depuis déjà 26 ans faisait modifier la Constitution pour rester au pouvoir indéfiniment. Les grandes villes s'embrasèrent. Quand ils ne scandaient pas « *Biya must go* » ou « *Biya doit partir* », les émeutiers fredonnaient « Constitution constipée », le tube du chanteur Lapiro de Mbandja.

Cela fit-il trembler le pouvoir ? En tout cas pas sa main, qui réprima dans le sang cette convulsion protestataire. Cent à cent cinquante morts selon les bilans d'ONG, peut-être 2000 arrestations arbitraires, des centaines et des centaines de blessés... C'est dans la capitale économique, Douala « la rebelle », que le bilan fut le plus lourd ; sur le pont enjambant l'estuaire, on y vit notamment un hélicoptère de fabrication française pourchasser les manifestants dont beaucoup se jetèrent à l'eau... sans savoir nager. La Constitution fut modifiée, et Paul Biya put être « réélu » en 2011, avec l'approbation d'un Alain Juppé alors ministre français des Affaires étrangères.

En France, en février 2008, médias et opinion publique s'insurgèrent à juste titre contre la violente répression orchestrée par la Chine au Tibet, faisant environ 80 morts.

Mais le Cameroun, où les bourreaux étaient formés et équipés par la France, échappa une fois de plus aux radars de l'indignation sélective.

La répression des mobilisations populaires camerounaises se heurta systématiquement au filtre médiatique français : non seulement les forces démocratiques n'ont jamais connu de victoire, mais leur combat est ignoré. L'acharnement français contre les indépendantistes lors d'une guerre toujours absente des livres d'histoire (1955-1971), l'étouffement de la contestation lors des « années de braise » (1990-92), le holdup électoral de 1992 (qui permit à Paris de maintenir son poulain Biya en place face à un anglophone vainqueur dans les urnes) et la répression des émeutes de 2008 sont ainsi venus saper toute culture collective de mobilisation. Imagine-t-on un seul instant, en France où l'on déplore la démobilisation militante suite à quelques défaites dans la rue, ce que peuvent produire plus de 60 ans de mise en échec systématique de luttes légitimes ?

Dix ans après ces émeutes, Paul Biya est candidat – non officiellement déclaré – à sa propre succession. Cette année sont prévues les élections municipales, législatives et la présidentielle ; celle-ci se fait à un seul tour, ne laissant aucune chance à l'opposition. Et si les électeurs hurlent au hold-up électoral, l'armée n'hésitera pas à tirer dans le tas, comme début octobre face aux manifestations dans les régions anglophones (plus de 40 morts selon les bilans crédibles). Un mois plus tard, l'ambassade de France, qui maintient sa coopération militaire, décorait une dizaine de responsables militaires au nom de l'amitié franco-camerounaise, le 11 novembre. Tout est en place pour que Biya « gagne » l'élection de 2018, sans que Paris s'en émeuve – les intérêts français priment.

Billets d'Afrique 274 - février 2018
Thomas Noirot

3ème partie

Le Cameroun des entreprises françaises

Un pays immergé dans le ravin

Le vendredi 21 octobre à 13 heures, le train Camrail reliant Yaoundé à Douala a déraillé en arrivant à Eseka. Le bilan réel des morts (officiellement 76) ne sera probablement jamais établi. Il pourrait s'élever à plusieurs centaines de victimes. On compte plus de cinq cents blessés.

Une telle catastrophe était prévisible. Un ensemble de circonstances l'ont rendue inéluctable. L'effondrement d'un pont a d'abord rendu l'axe routier Yaoundé-Douala impraticable, alors que la plupart du transport de voyageurs se fait par autocars, en raison de l'insuffisance de la liaison ferroviaire : un seul train par jour, extrême lenteur, nombreuses pannes. Le ministre camerounais des Transports a donc demandé à Camrail d'ajouter des wagons, au départ de Yaoundé, au train venant de Ngaoundéré, au nord du Cameroun, pour gagner Douala. Sept - certains disent huit - wagons ont donc été ajoutés au train qui en comptait déjà neuf.

Selon des informations révélées par des cheminots, ces wagons supplémentaires, de fabrication chinoise, ne comportaient pas de système de freinage adapté. Entre Yaoundé et Douala, il y a une forte déclivité. En descendant la colline avant Eseka, à 200 km de Yaoundé, le train a pris de la vitesse. Sur la voie, de faible écartement, restée aux normes coloniales du XIX^{ème} siècle, cela a provoqué le déraillement d'abord des sept wagons de queue, dont quatre sont tombés dans un ravin, puis de huit des neuf autres.

Les riverains ont secouru les blessés et se sont occupés des corps des morts, tant bien que mal. Les premiers secours publics ne sont arrivés que vers 18 heures, soit cinq heures après l'accident. L'hôpital d'Eseka, dépourvu de médicaments, n'était pas en état d'accueillir les blessés qu'il a fallu évacuer vers Douala et Yaoundé. Plusieurs jours après la catastrophe, les secours n'ont toujours pas pu extraire tous les cadavres des quatre wagons enfoncés dans un marécage au fond du ravin. Ils risquent donc d'y rester abandonnés avec les épaves que l'État camerounais s'est révélé incapable d'évacuer.

Cameroun moderne

L'ensemble de ces circonstances dévoile crûment l'état dans lequel se trouve le Cameroun en 2016. Déshérence et vétusté de "l'axe lourd" routier qui relie les deux villes principales du Cameroun, Douala, officiellement deux millions d'habitants et Yaoundé presque autant. Pourtant cet "axe lourd" est sillonné quotidiennement par un trafic intense, multiples cars et minibus de transports en commun, innombrables grumiers drainant le bois, première richesse du Cameroun, vers le port de Douala, poids lourds et voitures particulières.

Les accidents mortels, sur lesquels on ne dispose d'aucune statistique fiable, sont quasi quotidiens au point qu'on appelle cette voie "la route de la mort", chacun ayant de ses proches ou connaissances qui y ont perdu la vie. Le chemin de fer quant à lui est au diapason : tortillard antédiluvien, équipé de matériels désuets achetés au rabais, il a été privatisé en 1999, dans la vague des Plans d'Ajustements Structurels imposés par le FMI.

C'est le groupe Bolloré qui en a obtenu la concession. Alors que la société publique Régifercam, bien que minée par la corruption et en déficit chronique, fournissait encore dans les années 1990 un service voyageurs décent, depuis la privatisation les exigences de bénéfices du libéralisme ont réduit presque totalement ce service au profit du trafic marchandises bien plus rentable.

L'acheminement des matériaux pour la construction de l'oléoduc Doba-Kribi dans les années 2000, puis le transport des équipements lourds pour les interventions de l'armée française au Tchad et en Centrafrique, avec l'évacuation des matières premières vers le port de Douala, ont certes dégradé l'antique infrastructure coloniale - on ne compte plus les déraillements récurrents qui affectent le tronçon Yaoundé-Ngaoundéré - mais ont suffi à assurer des bénéfices substantiels, ce qui permet notamment à Bolloré de faire joujou avec ses médias en France. Le service voyageurs est devenu un appendice négligeable.

Il y a belle lurette qu'on ne va plus de Yaoundé à Douala qu'en autocar.

Ce tableau est celui du "développement" en Afrique francophone, c'est-à-dire développement colossal des fortunes accumulées par une classe dirigeante compradore, avide, servile, irresponsable, incompétente et nuisible, développement concomitant - l'un ne va pas sans l'autre - des bénéfiques des multinationales exploitant le pays - matière presque exclusive de la croissance du PIB tant vantée - absence criante ou délabrement des infrastructures, qui témoignent jusqu'à l'obscénité des quelques sous jetés à une population mendicante ; le tout sous la paternelle sollicitude de la France, bien sûr.

Odile Tobner

Lom Pangar : aide aux entreprises, à la déforestation et à l'endettement

Le Cameroun s'est lancé depuis quelques années dans un vaste chantier d'électrification de ce pays au fort potentiel hydroélectrique, avec notamment le projet phare du barrage de Lom Pangar dans l'Est, inauguré en juin 2017.

Selon la Banque Mondiale, 57 % des Camerounais avaient accès à l'électricité en 2014, seulement 22 % en zone rurale. Pour les ménages et les petites entreprises raccordés, cet accès reste cher et les coupures de courant, dues à une production insuffisante mais surtout à un réseau de distribution vétuste, sont fréquentes et créent de vives tensions sociales. Pourtant, malgré ce que gouvernement et les bailleurs annoncent, ce n'est pas l'amélioration des conditions de vie des habitants qui a motivé ce projet.

L'aide au secours des entreprises

La construction de ce barrage était la condition nécessaire à l'extension de la raffinerie d'aluminium Alucam, basée près d'Edéa, à mi-chemin entre Yaoundé et Douala. Fondée en 1954 par le Cameroun et le groupe industriel français Pechiney – lequel est passé depuis entre les mains du groupe canadien Alcan puis de l'Anglo-Australien Rio Tinto – Alucam consomme près de la moitié de l'électricité produite dans le pays. Elle a dû à plusieurs reprises réduire sa consommation pour pouvoir approvisionner les ménages camerounais (Agence Ecofin, 19/02/13 et 9/07/16).

Le barrage de Lom Pangar doit permettre une régulation du fleuve Sanaga notamment en saison sèche, pour augmenter la production des centrales hydroélectriques existantes en aval et en construire de nouvelles, dont une à Nachtigal devant approvisionner directement Alucam. Poussé par Alcan (cameroun-info.net, 1/10/2004), l'État camerounais s'est tourné vers les bailleurs internationaux pour concrétiser ce projet. Le recours à l'aide publique pour financer ce projet ne semble pourtant pas aller de soi. Seule une ligne haute tension permettant d'électrifier 150 villages (Le Monde

Afrique, 14/11/2016) [1] entre Lom Pangar et Bertoua est prévue, ce qui reste une avancée bien maigre en termes d'accès de la population à l'électricité au vu des sommes en jeu : près de 300 milliards de FCFA, soit 460 millions d'euros, sans compter le financement de la réfection de certaines portions du pipeline Tchad-Cameroun amenées à être inondées [2].

Aveuglement environnemental

Par ailleurs le barrage est situé dans une zone écologique particulièrement sensible, le massif forestier de Deng Deng, qui abrite des grands primates. Le projet implique la destructions d'environ 50 000 hectares d'habitats naturels (dont 30 000 hectares de forêt [3]) et le massif forestier risque d'être davantage fragilisé à l'avenir, étant davantage accessible grâce aux nouvelles infrastructures. A cela s'ajoutent des bouleversements socio-économiques importants : déplacement de villages, diminution de la qualité de la pêche en aval, afflux de population en recherche de développement dont il va falloir restreindre les activités... pour protéger l'environnement ! [4]

Selon un câble diplomatique [5] de juin 2009 révélé par Wikileaks, la Banque Mondiale, alors unique financeur aux côtés du Cameroun, était particulièrement inquiète quant au respect de ses directives environnementales et sociales. Alors qu'elle demandait des délais supplémentaires, le Cameroun, impatient et pressé par Rio Tinto, s'est mis à la recherche d'autres bailleurs susceptibles d'être « plus souples » sur ce projet. La France a alors accepté de contribuer au financement du barrage, toujours selon ce câble diplomatique, qui décrit une « faveur politique au président Biya » : celle-ci fut confirmée au lendemain de la visite en mai 2009 du Premier ministre d'alors, François Fillon, venu pour signer de nouveaux accords dans les domaines de la défense, des migrations et du développement.

L'Agence Française de Développement (AFD) – par ailleurs actionnaire minoritaire d'Alucam – a ainsi financé le projet à hauteur de 60 millions d'euros : 45 millions ont été affectés au Programme de Gestion Environnementale et Sociale (PGES), destiné à mettre en place des

« mesures d'atténuation » des impacts négatifs du projet, mais qui permet au passage de financer pudiquement « l'enlèvement de la biomasse » sur près de 2400 hectares [6]... déforestés.

Contrats en cascade

Conscients des conséquences environnementales du projet, les bailleurs internationaux [7] ont donc tout de même ouvert les vannes de l'aide au développement [8], et ce ne sont pas les entreprises – très rarement camerounaises – qui ont décroché les marchés qui s'en plaindront. Le plus gros morceau a été attribué à l'entreprise chinoise China International Water and Electric Corp (sanctionnée par la suite par la Banque Mondiale pour avoir faussé sa soumission [9]) pour la réalisation du barrage, l'usine hydro-électrique de pied étant réalisé par sa compatriote China Camc Engineering Co limited.

Mais les entreprises françaises ne sont pas en reste. La société Coyne et Bellier a obtenu le contrat de maîtrise d'œuvre du barrage (financé par l'AFD) tandis que Cegelec, filiale de Vinci, a obtenu la construction de la ligne haute tension Lom Pangar Bertoua. Dans le cadre du PGES, c'est la société forestière Rougier, via sa filiale la Société Forestière et Industrielle de la Doumé (SFID), qui a obtenu 8 ventes de coupe pour le fameux « enlèvement de la biomasse » d'une zone qui sera inondée par le bassin du barrage, ou encore Oréade Brèche qui a été chargé de la maîtrise d'ouvrage sur les aspects environnementaux et sociaux du projet.

La France des lumières

Ce n'est pas fini : Lom Pangar n'était qu'un préalable à la construction d'autres infrastructures hydroélectriques et le Cameroun ouvre grand les portes du secteur électrique au privé. A propos de ces futurs projets, Théodore Nsangou, directeur de l'entreprise publique Electricity Development Corporation (EDC), agite la carotte : « Le gouvernement camerounais favorise le partenariat public-privé. Après la construction de Lom Pangar, les entreprises privées pourront être intéressées d'investir car elles bénéficieront d'un prix de revient du kilo-wattheure compétitif et

pourront assurer des exportations d'énergie vers les pays voisins comme le Nigeria » (Le Monde Afrique, 14/11/2016).

C'est déjà parti pour l'aménagement hydroélectrique de Nachtigal : la Nachtigal Hydro Power Company (Nhpc) a été fondée pour l'occasion par l'État du Cameroun, la Société Financière Internationale (SFI, filiale de la Banque Mondiale pour le secteur privé) et EDF (contrôlée par l'État français à 83%) comme premier actionnaire à 40%. Parmi les bailleurs pressentis pour le financement du projet, auquel la Nhpc ne devrait contribuer qu'à hauteur de 30%, figure la Proparco, filiale de l'AFD pour le secteur privé. EDF a d'ores et déjà obtenu la concession de production d'électricité de l'équipement hydroélectrique de Nachtigal pour 35 ans (Agence Ecofin, 20/04/2017), devenant ainsi potentiellement un des plus gros producteurs privés d'électricité au Cameroun.

Cercle vicieux

Pour autant, le montage financier du projet tarde à être bouclé : en plus des incertitudes quant à l'extension d'Alucam depuis le retrait de Rio Tinto, le Cameroun connaît actuellement une crise du secteur de l'électricité. Enéo, concessionnaire du service public de l'électricité détenu à 51% par le fonds d'investissement britannique Actis depuis 2014, réclame 100 milliards de FCFA à l'État camerounais. Un bras de fer est en cours entre les deux parties, les bailleurs potentiels de Nachtigal faisant pression sur le premier pour rallonger la concession du second – Eneo ayant également des dettes à rembourser à ces bailleurs[[11](#)].

A noter qu'Eneo a transféré ses activités de transport d'électricité en 2015 vers une nouvelle société, la Sonatrel, qui a pour mission de rénover et renforcer le réseau électrique (un programme estimé à 940 milliards de FCFA) dont l'extrême vétusté est la source de nombreux dysfonctionnements. En cause : le manque d'investissement de l'ancien actionnaire du service public d'électricité depuis sa privatisation en 2001, l'américain AES.

Peu importe, l'État camerounais va s'en charger - la Sonatrel est une entreprise publique – avec l'appui, bien évidemment, des bailleurs

internationaux (la banque mondiale a déjà accordé un prêt de 200 milliards de FCFA). Pour la mise en œuvre de son programme, la Sonatrel a fait appel à l'assistance technique de la société RTE International, filiale du gestionnaire du réseau français de transport de l'électricité. Et « il n'est pas exclu que cette assistance technique de 17 mois devienne permanente » (Agence Ecofin, 15/07/2016).

Le schéma reste le même : les bailleurs prêtent, l'État s'endette à grande vitesse (Agence Ecofin, 19/07/2017), les entreprises occidentales s'enrichissent. Mais il n'est pas sûr que les camerounais voient un jour la lumière au bout du tunnel.

Billets d'Afrique 274 - février 2018
Pauline Tétillon

Le forestier Rougier se raccroche aux branches

Le rappel au poste de directeur général de Francis Rougier, artisan de l'africanisation du groupe forestier dans les années 1980, n'y aura rien changé. Face aux difficultés rencontrées par ses filiales camerounaise, congolaise et centrafricaine, la maison mère française Rougier SA a été placée en procédure de sauvegarde, et sa branche africaine Rougier Afrique International (RAI) a été placée en redressement judiciaire le 12 mars dernier. Parmi les causes avancées, celle d'une trop grande éthique dans le business est à nuancer.

Rougier, contraint de se restructurer et probablement de réduire la voilure en Afrique, en saura plus sur son sort le 13 juillet 2018, date à laquelle le tribunal de Poitiers a reporté sa décision (Agence Ecofin, 23/05). A l'origine de ses difficultés, qui seraient «essentiellement concentrées au Cameroun», le groupe met en cause «des retards importants dans le remboursement des crédits de TVA dans tous les pays concernés par les activités du groupe » mais surtout « l'engorgement constaté au port de Douala » exploité par le groupe Bolloré, qui «a provoqué de fortes tensions de trésorerie pour les filiales utilisant cette voie d'exportation ». Dans un communiqué, le Directeur Général du Port Autonome de Douala a vigoureusement démenti cette accusation. Détaillant les statistiques du port, il indique qu'« une telle croissance est donc contraire aux affirmations de [Rougier], qui a par ailleurs bénéficié des facilités d'admission dans les terminaux offertes par les administrations, au rang desquelles la douane Camerounaise» (Agence Ecofin, 19/03).

D'autres sources invoquent d'autres explications : «un acteur historique du secteur» cité par l'Usine Nouvelle (06/03) «évoque également des choix stratégiques audacieux, notamment l'expansion des surfaces exploitées dans des zones très enclavées comme le nord du Congo et la Centrafrique, qui ne disposent pas d'infrastructures de transport adéquates pour valoriser suffisamment les parcelles exploitées», tandis que Jeune Afrique (13/03) parle de «la nouvelle concurrence asiatique, qui n'a pas fait le choix d'une certification environnementale très gourmande en investissements, contrairement à Rougier».

Interrogé par ce journal, Alain Karsenty, économiste au Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad), explique : «dans ce contexte de concurrence

déloyale, auquel s'ajoute un recul de la demande européenne pour les bois tropicaux, les entreprises européennes sont perdantes. Le recul de la production certifiée a déjà commencé, avec la vente de concessions italiennes ou allemandes à des industriels asiatiques, dont les clients ne sont pas demandeurs de certification» (10/04).

Certes, même certains observateurs peu enclins à défendre une entreprise française, comme Marc Ona, président de l'ONG de protection de la forêt Brainforest Gabon, s'inquiètent de cette situation, craignant que l'impact de l'industrie forestière sur l'environnement empire. Il est vrai que depuis une dizaine d'années Rougier, soucieuse de modifier son image de pilleuse de la forêt, met particulièrement l'accent sur sa politique de RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) : labellisation du bois (notamment labels de gestion durable des forêts FSC et PEFC pour ses bois de production et/ou d'importation), partenariat avec des ONG qui ne rechignent pas à s'afficher auprès de grandes entreprises en quête de relégitimation (WWF, Rainforest Alliance), forte communication sur des actions en faveur des populations locales, etc.

Mais l'argument selon lequel Rougier serait en quelque sorte victime de son éthique ne peut pas suffire, une politique RSE étant toujours pilotée de façon à ne pas impacter gravement les résultats financiers de ceux qui la mettent en place. Le directeur général Francis Rougier le reconnaissait d'ailleurs lors d'une conférence organisée par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial en avril 2010 : «Pour nous, une entreprise qui pratique le green business est une entreprise qui œuvre quotidiennement à minimiser son impact sur l'environnement, tout en restant durablement rentable».

L'arbre qui cache la déforestation

En attendant la décision du tribunal sur son avenir, les activités de Rougier Afrique continuent au ralenti. Dans un communiqué du 20 mars, Rougier a annoncé ne pas renouveler ses certifications FSC au Cameroun, tout en précisant « réitérer son attachement aux Valeurs et Principes du FSC ». Pourtant dans la réalité, on est bien loin de l'image véhiculée par sa communication d'une entreprise qui déforeste plus vert que vert. En mai 2016, Survival, le mouvement mondial pour les droits des peuples autochtones, dénonçait le déboisement par la SFID, filiale camerounaise de Rougier, d'une vaste zone forestière sans le consentement des communautés pygmées Baka dans le sud-est du Cameroun. Quelques mois

avant, Survival avait déposé porté plainte devant l'OCDE contre l'ONG WWF (partenaire de Rougier au Cameroun) pour complicité de violation des droits des populations dans la même région.

Dans un reportage éloquent, France24 (06/06) dresse un bilan désastreux pour les Baka de l'exploitation forestière intensive de Rougier : expulsion de leurs terres, profanation de lieux sacrés, abandon forcé de leur mode de vie. Interrogé, Emmanuel Missolo, porte-parole des pygmées Baka de Djoum, se réjouit des difficultés de Rougier tout en regrettant amèrement : « nous on ne connaissait pas les dispensaires, les hôpitaux, de la ville. On avait tout en forêt, tout, la nourriture, tout, en forêt.

Maintenant tout est parti, tout est vraiment détruit». Plus généralement les labels mis en avant par Rougier ont été à plusieurs reprises pointés du doigt. La certification PEFC, créée à la fin des années 1990 par l'industrie européenne du bois, est qualifiée par l'association écologiste Les Amis de la Terre de « certification parapluie qui abrite les pires dérives » : certification systématique, sans contrôle préalable, sur simple demande et paiement d'une cotisation, cahiers des charges flous et peu contraignants.

Quant au label FSC, qu'on oppose parfois à tort au PEFC et qui ne concerne d'ailleurs que la moitié des concessions africaines de Rougier, il n'est pas non plus le garant absolu de pratiques propres et responsables : cherchant la caution d'ONG partenaires comme le WWF, il s'accommode fort bien des pratiques habituelles de l'industrie forestière.

Un rapport de l'Union européenne révélé par Mediapart « souligne qu'aucune entreprise (européenne comme africaine) n'applique la loi camerounaise sur l'exploitation de bois [même] les entreprises certifiées FSC » (Mediapart, 19/08/2015). Si ces « engagements » ne se retrouvent pas forcément dans les faits, ils sont en tout cas au cœur de la communication du groupe qui en fait un argument commercial majeur auprès des consommateurs français en recherche de transparence et d'éthique. Mais c'est aussi un atout non négligeable pour décrocher des marchés et l'appui des institutions d'aide au développement occidentales : une sorte d'avantage comparatif pour les entreprises françaises face à leurs puissantes concurrentes chinoises, dès lors qu'il est imposé dans les cahiers des charges.

Pillage subventionné

Dernier exemple en date : Proparco, filiale de l'Agence Française de Développement (AFD) pour le secteur privé, a accordé en mai 2017 un prêt de 15 millions d'euros à Rougier Afrique pour «financer le démarrage de ses activités en République Centrafricaine [...] ainsi que l'extension des activités du groupe dans ses autres pays d'intervention (Congo, Gabon et Cameroun)», mettant en avant « le développement de concessions forestières gérées durablement et [la contribution] à la mise en place des plus hauts standards internationaux de protection de l'environnement dans les pays du Bassin du Congo».

Dans le cadre de la construction du barrage de Lom Pangar au Cameroun, la SFID a décroché en juillet 2014 un marché de 8 ventes de coupe pour la déforestation de 8000 hectares de forêt grâce à sa labellisation FSC. En amont de la mise en eau de la zone, cet «enlèvement de la biomasse» était organisé dans le cadre de « mesures d'atténuation» des impacts environnementaux du projet, financées par l'AFD (voir BILLETS n°274, février 2018). Face aux « risques importants» que représentait ce «très grand chantier forestier», des critères d'attribution du marché étaient définis dans un Programme de Gestion Environnementale et Sociale, notamment concernant le profil de l'entreprise à recruter : « il faut donc que seuls les soumissionnaires ayant une certification FSC (Forest Stewardship Council) ou de OLB (Origine Légale du Bois [un label privé qui certifie le respect de la réglementation locale]) puissent répondre à l'appel d'offres pour les 8 ventes de coupe».

En septembre 2014, dans leur rapport de visite du site, les membres du panel d'experts environnemental et social du projet «[se réjouissent] qu'une firme certifiée ait été sélectionnée», «cette décision [étant] de nature à débloquent la situation entre le ministère et certains bailleurs du projet, mais [offrant] par ailleurs des garanties supplémentaires quant aux modalités environnementales et sociales de cette exploitation».

Petite ombre au tableau : la zone à déforester à Lom Pangar n'est pas labellisée FSC, puisque le marché a été attribué à Rougier sous forme de vente de coupe.

Mobilisées pour des déboisements lors de la construction d'infrastructures, les ventes de coupe sont difficilement compatibles avec des démarches de

labellisation : il ne s'agit pas de concessions dont on pourrait avoir une gestion durable, mais de coupes franches. Les ventes de coupe sont particulièrement critiquées, par exemple par Greenpeace : elles «incitent les sociétés forestières à disparaître rapidement après avoir déboisé ; elles sont habituellement exploitées très vite et d'une façon très destructrice, puisqu'aucun plan de gestion n'est légalement requis, et elles ouvrent souvent la porte à des pratiques d'exploitation forestière illégales » selon un rapport de l'ONG.

Quel sens cela a-t'il d'attribuer ce type de marché à une entreprise labellisée, quelles garanties cela apporte-t'il ? Faut-il attendre de Rougier l'application spontanée de ses « valeurs et principes» pour du bois qui sera vendu sans la certification ? Le calendrier, pour le moins serré, évoqué dans un rapport de suivi des travaux du barrage, ne rassure pas : un appel d'offres en juin 2014, un recrutement de la SFID en juillet, le démarrage d'activités d'inventaire et de prospection par la SFID à partir de septembre pour des opérations de coupe dès novembre 201410.

Il semble plutôt qu'à Lom Pangar, à défaut d'avoir préservé l'environnement, c'est la santé économique de Rougier que l'AFD et le FSC auront ménagée.

Billets d'Afrique 278, juin 2018
Pauline Tétillon et Survie Bressuire

Barrage de Nachtigal, le courant passe entre la France et le Cameroun

Le 6 février au Hilton de Londres, à l'occasion du prestigieux dîner des « PFI Awards » pour la remise des prix des meilleurs financements internationaux de l'année organisée par la revue « Project Finance International » de Thomson Reuters, le projet hydroélectrique de Nachtigal a été distingué par le prix « global multilateral deal of the year ».

Le barrage de Nachtigal consiste en la construction d'un complexe hydroélectrique sur le fleuve Sanaga, qui doit permettre d'augmenter la production d'électricité du pays de 30 %. Les travaux ont commencé en janvier et la centrale électrique devrait entrer en service en 2023. Ce projet, d'un montant de 1,2 milliards d'euros (786 milliards de FCFA) s'inscrit dans un vaste plan d'électrification du Cameroun, lancé avec le projet du barrage de Lom Pangar inauguré en 2017.

Sa vocation était de réguler le débit du fleuve Sanaga en saison sèche, pour permettre la construction d'infrastructures hydroélectriques en aval, la première étant celle de Nachtigal. Selon la récente Agence Cameroun Presse (16/01), qui s'est faite connaître en octobre dernier en invitant de faux observateurs électoraux lors de la présidentielle, le projet « a été jugée remarquable pour une double raison : d'abord parce qu'[il] fait ressortir un mixage parfait entre endettement et fonds propres des partenaires techniques ; ensuite pour son attractivité qui a suscité l'intérêt de plus d'une vingtaine de prêteurs, dont une quinzaine de prêteurs internationaux de renom ».

French connexion

Le montage financier du projet, le plus grand partenariat public-privé (PPP) en Afrique dans le domaine de l'énergie, est très complexe. Il est financé à hauteur de 25 % sur les fonds propres des investisseurs, réunis au sein de la Nachtigal Hydro Power Company (Nhpc). La Nhpc a levé le reste des fonds sous forme de dette en deux tranches de financement : d'une part auprès de 4 banques commerciales locales à hauteur de 15 % du montant total du projet, et d'autre part auprès de 11 bailleurs de fonds internationaux à hauteur de 60 % du montant total du projet.

Le capital de la Nhpc est détenu majoritairement par EDF (40 %), par la Société Financière Internationale (SFI, 20%), filiale de la Banque Mondiale pour le secteur privé, par l'État du Cameroun (15 %), ainsi que par Africa50 (15%), la plateforme d'investissement dans les infrastructures de la Banque Africaine de Développement, et STOA Infra & Energy (10%), un fonds d'investissement français détenu par la Caisse des dépôts et l'Agence Française de Développement (AFD). La Nhpc a obtenu l'exploitation de l'infrastructure hydroélectrique pour les 35 ans à venir et a conclu un contrat d'achat de toute l'électricité par Energy of Cameroun (Eneo), le concessionnaire du service public de l'électricité : de quoi rentabiliser les investissements de ses actionnaires.

EDF, la lumière à tous les étages

Partenaire du Cameroun dans ce projet depuis 2013 – le PDG d'EDF a même été directement reçu par Paul Biya en 2017 (Cameroon Tribune, 07/06/17) – mais aussi premier bénéficiaire, EDF a pu compter sur le soutien des acteurs français pour lever des fonds : alors que la moitié du capital de la Nhpc est détenue par des acteurs français (EDF et STOA Infra & Energy)¹, ils sont aussi présents à tous les étages du montage financier.

C'est la Société Générale qui a conseillé le Cameroun, EDF et la SFI dans ce projet. Elle fait d'ailleurs partie des lauréats des PFI Awards 2018 avec le prix de « global adviser of the year » notamment pour son rôle dans le projet de Nachtigal. Et c'est sa filiale camerounaise qui a coordonné la tranche de dette des banques commerciales locales, mobilisant à elle seule près de la moitié des 120 milliards de FCFA.

Côté bailleurs, l'AFD et Proparco (filiale de l'AFD pour le secteur privé) sont les 1ers financeurs du projet à égalité avec la Banque Africaine de Développement, avec un prêt de 150 millions d'euros (90 millions pour l'AFD et 60 millions pour Proparco). C'est Proparco qui était à la manœuvre, négociant l'opération pour le compte de l'AFD, mais aussi pour les banques de développement allemande et néerlandaise. Proparco qui, le 7 février dernier sur son compte Twitter, se disait soulagée que la

1. La Nhpc est d'ailleurs actuellement dirigée par Augusto Soares Dos Reis, précédemment directeur d'EDF en Guyane. Il a succédé à Olivier Flambard, passé par EDF Vietnam et Mayotte puis chargé du projet « Nachtigal » à EDF avant de devenir directeur de la Nhpc, et désormais directeur d'EDF en Martinique.

scène des PFI Awards soit assez grande pour accueillir toutes les personnes ayant contribué au montage financier du projet de Nachtigal...

Les accords de financement entre toutes les parties ont été signés en France le 8 novembre 2018 – soit 48h après la prestation de serment de Paul Biya, officiellement « réélu » quelques jours plus tôt –, en présence notamment du comité de pilotage du projet composé des deux ministres camerounais des Finances et de l'Eau et de l'Énergie, d'EDF, de la Nhpc, de la SFI et de Proparco.

Et ça n'est pas fini, puisque le contrat de construction de l'aménagement hydroélectrique, d'un montant de près de 400 millions d'euros, a été confié à un consortium d'entreprises mené par NGE, le leader français des travaux publics, avec les entreprises belge Besix Group et marocaine SGTM.

Endettement public, bénéfice privé

En 2016, suite à une rencontre avec le ministre camerounais de l'Énergie et de l'Eau, l'ambassadeur de France au Cameroun, Gilles Thibault, déclarait que « plus que par le passé, la France entend être plus présente qu'elle ne l'a été pour la mise en œuvre d'infrastructures énergétiques et hydrauliques » au Cameroun (Investir au Cameroun, 20/10/16). Une volonté qui se concrétise aujourd'hui avec le barrage de Nachtigal, mais qui est engagée depuis quelques années. Il faut se souvenir que la France était déjà aux côtés du Cameroun pour la construction du barrage de Lom Pangar.

Alors que les bailleurs internationaux étaient frileux notamment en raison des conséquences environnementales du projet, l'AFD avait accordé un prêt de 60 millions d'euros, contribuant à débloquer la situation.

Or l'infrastructure de Lom Pangar était la condition nécessaire à la construction du barrage de Nachtigal, projet qui lui préexistait d'ailleurs, et dont l'objectif était de permettre l'extension de l'usine d'aluminium Alucam²... dont l'AFD détient 5 % du capital. Le barrage de Lom Pangar, d'un montant de près de 460 millions d'euros (300 milliards de FCFA), a été entièrement financé par l'endettement du Cameroun.

² L'extension de l'usine impliquait de tripler sa consommation d'électricité, qui représentait déjà la moitié de la consommation du pays dans son ensemble.

Cela nuance légèrement l'argument régulièrement avancé selon lequel, grâce au PPP auquel il a eu recours pour Nachtigal, il investirait dans les infrastructures hydroélectriques à moindre endettement. Lom Pangar constituait l'investissement initial permettant la construction d'autres infrastructures hydroélectriques plus compétitives et rentables, pour lesquelles le Cameroun a ouvert les portes aux investisseurs privés.

Comme le déclarait Théodore Nsangou, directeur de l'entreprise publique chargée de Lom Pangar : « Après la construction de Lom Pangar, les entreprises privées pourront être intéressées d'investir car elles bénéficieront d'un prix de revient du kilowattheure compétitif et pourront assurer des exportations d'énergie vers les pays voisins comme le Nigeria » (Le Monde Afrique, 14/11/2016).

Elles peuvent d'autant plus l'être que dans le cadre des PPP elles bénéficient d'avantages fiscaux, comptables et financiers, tandis que l'État s'engage à couvrir les passifs financiers en cas de problème, jusqu'à un montant de 723 milliards de FCFA pour Nachtigal (EcoMatin, 26/11/2018). Le projet de Nachtigal, enfin, a servi de moyen de chantage pour Actis, fonds d'investissement privé actionnaire majoritaire d'Eneo, dans son bras de fer avec l'État Camerounais pour obtenir le renouvellement anticipé de sa concession de distribution d'électricité, qui devait s'achever en 2021. Actis a été bien aidé par les bailleurs de Nachtigal : en conditionnant leur soutien à la signature d'un contrat de fourniture d'électricité produite par la Nhpc à Eneo, ils ont fait pression sur l'État camerounais pour ce renouvellement.

Ces pressions des bailleurs ne sont probablement pas étrangères au fait qu'Eneo, en raison de ses difficultés financières, n'ait pas pu rembourser en 2017 une tranche de paiement à certain d'entre eux (Actu Cameroun, 11/12/2017)

Le Cameroun a cédé. Le renouvellement de la concession d'Enéo jusqu'à 2031 a été signé le 1er novembre 2018 – 6 jours après la lettre de félicitations adressée par Emmanuel Macron à Paul Biya pour sa « réélection », remarqueront les esprits chagrins. Dans la foulée, la Nhpc a signé un contrat de vente de l'électricité avec Enéo « à un prix compétitif, au bénéfice des consommateurs camerounais », promettent EDF et la SFI dans leur communiqué conjoint (8/11/2018).

On connaît la suite : 7 jours plus tard les accords de financement du projet de Nachtigal étaient signés à Paris. Peut-être un cadeau empoisonné pour le Cameroun, mais EDF et Gilles Thibault ont de quoi se réjouir.

Billets d'Afrique 284 - février 2019
Pauline Tétillon

Accord bananier

Au Cameroun, le Groupement Inter-patronal du Cameroun (GICAM) est désormais dirigé par un Français.

Suite au décès début août de son président, le Camerounais André Fotso, l'organisation patronale a confié les rênes de la boutique à celui qui était alors son premier Vice-président, pour qu'il assure l'intérim jusqu'en 2019.

Un peu comme si notre MEDEF était dirigé par un des cadres nord-américains de Monsanto, au moment même où le débat fait rage autour des traités transatlantiques de libre-échange que l'Union européenne s'apprête à signer avec le Canada (CETA) et négocie avec les États-Unis (TAFTA). Car au Cameroun, la bataille contre le libre-échange concerne les APE. Et au Cameroun, il est de notoriété publique que les grands gagnants des APE seront les producteurs de banane.

Le hic, c'est que la banane du Cameroun est avant tout une banane française : deux entreprises se partagent la filière, une société publique camerounaise objet de toutes les convoitises, et « les Plantations du Haut Penja » (PHP), filiale du groupe marseillais La Compagnie Fruitière. Armel François, qui est passé cet été du rang de n°2 à celui de n°1 par intérim du Medef camerounais, est le Directeur général de la PHP depuis une quinzaine d'années. Son groupe contrôle 6000 ha de terres parmi les plus fertiles du pays, principalement dans les vallées du Moungo, auxquelles s'ajoutent désormais environ 2000 ha de concessions récemment obtenues aux alentours d'Edéa, au cœur de la forêt Bassa.

La PHP exporte certes du « poivre de Penja » (une appellation désormais reconnue et protégée) et se diversifie en plantant des cacaoyers, mais son cœur de métier, c'est la banane : une banane d'exportation bien sûr, qui requiert des plantations industrielles qui n'ont rien à voir avec les vergers paysans où se cultive la banane plantain. Une banane industrielle, donc, mais « équitable » : depuis 2013, la PHP se targue d'avoir obtenu la labellisation Max Havelaar qui, les consommateurs bienveillants l'ignorent, n'a rien d'incompatible avec une structure agro-industrielle où triment plus de 5000 salariés. La labellisation « équitable » de leur

employeur leur permet de toucher une petite prime Fairtrade : c'est mieux que rien, mais on est bien loin de l'image du petit producteur qui s'émancipe des règles brutales du commerce mondial grâce à l'alliance de quelques « consom'acteurs » auto-proclamés.

En attendant, le groupe PHP et sa maison-mère marseillaise empochent une autre partie de la prime, et comptent sur l'Union européenne, qui alloue généreusement 5 millions d'euros par an de subventions à ces entreprises bananières du Cameroun pour les aider à faire face à la concurrence latino-américaine, pour continuer à leur garantir un accès privilégié à son marché. Les APE, qui vont ouvrir davantage le marché africain aux produits européen et ruiner un peu plus les petits producteurs et les entreprises locales, sont la clé de ce privilège. Et le patronat camerounais, désormais dirigé par le patron français de la banane, va continuer de plus belle à fouler aux pieds la mémoire de ceux qui se sont battus en vain pendant quinze ans, face à l'armée française, pour l'indépendance de ce pays.

Billets d'Afrique 256 - avril 2016
Alice Primo

4ème partie

Crise anglophone et guerre contre son propre peuple

Cameroun : petits calculs et grosses tortures

L'accusation de terrorisme est le nouveau prétexte, au Cameroun, à l'institutionnalisation de la torture et à la répression des revendications politiques dans les régions anglophones.

Dans un [rapport paru en juillet](#), Amnesty International dénonce la banalisation de la torture au Cameroun dans des « chambres secrètes » où sont détenus des prisonniers soupçonnés de faire partie ou d'avoir apporté leur soutien au groupe armé Boko Haram.

Ceux-ci sont arrêtés « de manière arbitraire, souvent sans preuves, parfois après avoir fait l'objet de dénonciations anonymes » dans le but d'obtenir des aveux, mais aussi pour instaurer un climat de terreur et faire des exemples. « Ce ne sont pas des combattants arrêtés les armes à la main, mais ce sont pour l'essentiel des personnes qui ont eu la malchance de se trouver au mauvais endroit au mauvais moment, interpellées sans mandat officiel, ciblées parce qu'elles sont originaires du nord du Cameroun, musulmanes, d'ethnie Kanouri, réfugiées ou faisant des affaires au Nigeria », détaille la chercheuse d'Amnesty Ilaria Allegrozzi. Plus d'une centaine d'hommes et de jeunes garçons sont portés disparus.

Coopération habituelle

Le rapport pointe également la présence avérée de coopérants militaires étrangers, en particuliers américains et français, dans certains des sites dédiés à ces crimes de guerre, notamment sur la base du Bataillon d'intervention rapide (BIR) à Salak, à l'extrême-nord du pays. Interrogée par l'ONG, l'ambassade des États-Unis a répondu en des termes assez vagues et assuré qu'aucune assistance ne sera apportée à des unités impliquées dans les violations des droits humains.

Début août, le Pentagone a même, pour la forme, annoncé une enquête visant à déterminer si le commandement d'Africom, le commandement qui chapeaute les opérations militaires américaines en Afrique, était au courant de ces pratiques. La loi américaine interdit en principe au département de la Défense de soutenir une armée étrangère coupable de telles exactions.

Également interpellée, l'ambassade de France n'a tout simplement pas répondu à Amnesty international. Les autorités françaises n'ont rien annoncé et la coopération militaire se poursuit comme si de rien n'était... Sans doute parce que les militaires français n'ont rien à se reprocher.

SMS complice

De toutes façons, il faut bien terroriser les terroristes, comme disait Pasqua. Quitte, comme toujours avec un dispositif « préventif » en la matière, à ratisser large. Trois étudiants camerounais symbolisent malgré eux l'absurdité de cette politique de lutte contre un « ennemi intérieur » : Fomusoh Ivo Feh, Afuh Nivelles Nfor et Azah Levis Gob, tous âgés de moins de 30 ans, ont été condamnés en novembre 2016 à 10 ans de prison pour « *non-dénonciation d'actes terroristes* ».

En décembre 2014, ils s'étaient échangé par SMS une blague qui pointait surtout la façon dont le chômage et la précarité menacent l'avenir de la jeunesse camerounaise : « *Boko Haram recrute des jeunes à partir de 14 ans. Conditions de recrutement : 4 matières au [Certificat d'éducation générale], y compris la religion* ». L'enseignant qui les a surpris et a confisqué leur téléphone les a dénoncés et, après plusieurs mois de détention les chevilles entravées, ils ont subi les foudres de la « justice » militaire camerounaise.

Le 21 septembre s'ouvrait leur procès en appel – l'occasion pour les ONG Amnesty International, le Réseau des défenseurs des droits humains en Afrique centrale (REDHAC) et Nouveaux droits de l'homme (NDH) Cameroun, [de refaire parler d'eux, et de dénoncer un dispositif de « lutte contre le terrorisme »](#) qui vaut également à Ahmed Abba, journaliste à RFI en langue haoussa, d'être incarcéré pour avoir fait son métier.

Fachoda de l'intérieur

Mais au Cameroun, l'ennemi intérieur historique, bien avant Boko Haram, c'est l'anglophone. Le pays a beau être officiellement bilingue, avec un cinquième de son territoire où se parle la langue de Shakespeare – ou son dérivé local, le Pidgin –, la crise politique majeure qui secoue les régions

anglophones depuis bientôt un an est assimilée, volontairement par le pouvoir, naïvement par nombre de francophones, à la résurgence du « complot anglophone ».

Tentation sécessionniste pour les uns, volonté hégémonique pour les autres, tous les arguments sont bons pour décrédibiliser les aspirations légitimes d'une population qui n'exigeait rien d'autre qu'une égalité de droits avec les francophones. Certes, le 30 août, le vieux dictateur Paul Biya a ordonné la libération de leaders de la contestation, prétendant jouer l'apaisement, mais son décret réaffirme au passage « *sa détermination à combattre sans relâche les ennemis de la paix et du progrès, les chantres de la division et les criminels de tout acabit, qui, sous le couvert de revendications politiques, essayent de prendre en otage l'avenir [du] pays, et tout particulièrement de [la] jeunesse* ». Le problème est justement que les revendications d'égalité qui ont mené aux premières protestations en 2016, auxquelles le pouvoir a immédiatement répondu par une violente répression et une coupure internet de près de quatre mois début 2017, sont restées insatisfaites. Non seulement la contestation ne faiblit pas – au point que les autorités ont reporté sine die la rentrée universitaire en zone anglophone – mais elle a pris un nouveau tour, avec l'explosion de deux bombes artisanales à Bamenda le 16 septembre, une autre le 21 septembre, et une à Douala le 22 septembre.

Les leaders de la contestation ont condamné ces « violences », qui jusqu'à présent n'ont fait que des blessés, et qui donnent libre-cours aux amalgames du ministre de la communication Issa Tchiroma : « *Boko Haram à l'Extrême-Nord a pour objectif d'amputer une partie de notre territoire pour constituer son califat. L'objectif des sécessionnistes est d'amputer une partie de notre territoire pour constituer leur République. Que sont-ils ? Ce sont tous des terroristes* ». Et comme le Cameroun est doté d'une loi anti-terroriste éprouvée à l'Extrême-Nord, le pouvoir connaît déjà la marche à suivre.

Billets d'Afrique 270 - septembre 2017
Thomas Noirot

Alors que le bilan réel de la violente répression qui s'est abattue sur les manifestants anglophones le week-end dernier n'est toujours pas connu - et qu'il risque de ne jamais l'être précisément -, la diplomatie française se contente d'assurer tout en langue de bois qu'elle « suit avec attention » la situation. La France est pourtant un partenaire essentiel de l'appareil répressif camerounais.

Voilà presque un an que le malaise des provinces anglophones du Cameroun s'exprime obstinément et témoigne de la profondeur et de la gravité du problème politique vécu par leurs populations. Le gouvernement de Biya y a répondu seulement par la répression qui malgré sa violence n'a fait qu'exacerber le sentiment de révolte. Début septembre, la libération de quelques-uns des leaders arrêtés et détenus arbitrairement n'a pas suffi à éteindre l'incendie. Le pouvoir n'a en effet rien négocié des revendications sur le retour au fédéralisme, souhaité par la majorité des anglophones, voire l'indépendance exigée par la partie la plus radicale d'entre eux.

Braver le couvre-feu

Le dimanche 1er octobre était annoncé comme date de la proclamation de l'indépendance de L'Ambazonie, nom du nouvel État. Les autorités décrétèrent le couvre-feu pour ce week-end. En vain, les manifestants furent nombreux dans les rues, brandissant leur drapeau bleu et blanc. Militaires et policiers présents en grand nombre ont répliqué par des tirs meurtriers.

Le bilan de ce dimanche est très lourd, 17 tués au moins selon Amnesty International, 22 selon le REDHAC (Rassemblement pour les Droits de l'Homme en Afrique Centrale), plus de 30 selon le SDF (Social Democratic Front), uniquement pour le Nord-Ouest, une des deux régions concernées. Bilan macabre auquel il faut ajouter des centaines de blessés, dans un pays où l'accès aux soins est une gageure, et un nombre inconnu d'arrestations arbitraires.

Le SDF, parti d'opposition traditionnel, après son heure de gloire en 1992 où il gagna de fait dans les urnes la première élection multipartite camerounaise, immédiatement confisquée, s'est enfoncé par la suite dans une molle opposition institutionnelle comme partenaire alibi du pouvoir. Le mouvement actuel ne doit rien au SDF, qui est resté muet toute cette année, même s'il tente à présent de prendre le train en marche.

De nouvelles organisations et surtout de nouveaux leaders ont émergé, tel l'avocat Agbor Balla, récemment libéré après 6 mois d'emprisonnement. Biya, en ce moment dans son habituelle villégiature de Genève, n'a absolument pas pris la mesure de cette situation politique, qu'il pense régler comme d'habitude par la violence - 300 morts en 1991, 150 en 2008 – assuré de l'indulgence aveugle de ses protecteurs, la France et conséquemment l'ONU.

Directeur de la publication / Publisher
Marie Claire NINAMA
Tél : (237) 222 30 41 47
Web : www.cameroon-tribune.com

Cameroon *tribune*

Friday/Vendredi
April 12, April 2019
N° 11824 / 8023 - 64° Year / 64° année
400 FCFA

Développement urbain et sécurité

Soutien constant de la France

- Ces sujets ont été longuement évoqués au cours de l'audience accordée hier au Palais de l'Unité par le président de la République, Paul Biya à l'ambassadeur de France au Cameroun, Gilles Thibault. pp. 2-3



Les temps ont changé, la communication ne dépend plus des seuls journaux, toujours complaisants en Françafrique. Si les événements du Cameroun n'ont certes pas été aussi médiatisés que ceux de Barcelone, pour une revendication identique, quelques médias les ont brièvement signalés, rompant avec le silence habituel.

La France « préoccupée » ?

Le Secrétaire Général de l'ONU, dans un communiqué publié la veille du 1er octobre, s'est dit « profondément préoccupé par la situation au Cameroun », il appelle à « un dialogue véritable et inclusif ». Le Ministère des Affaires Étrangères français, [interrogé au lendemain des dernières manifestations violemment réprimées, a répondu](#) : « *La France suit avec attention la situation au Cameroun et est préoccupée par les incidents survenus durant le week-end, qui ont fait plusieurs victimes. Nous appelons l'ensemble des acteurs à la retenue et au rejet de la violence.* ».

Ces réactions a minima, sont franchement indécentes, comparées aux sévères condamnations prononcées contre certains gouvernements. On attend que la France appelle Biya à ne pas tirer sur des citoyens soutenant de justes revendications, et surtout ne lui en donne pas les moyens, par des conseillers et des équipements, qu'elle suspende par conséquent son aide multiforme. Notre ambassade sur place ne se vante-elle pas [sur son site internet](#) que « *le Cameroun en tant que puissance avérée dans la sous-région dispos[ait en 2010] de la plus importante mission de coopération avec 24 coopérants* » ? Avant l'ouverture d'un front de "lutte contre le terrorisme" à l'Extrême-Nord, au titre duquel cette coopération a pu s'intensifier, le député Michel Terrot (Les Républicains) écrivait dans un [rapport fait au nom de la commission des Affaires étrangères](#) que la France « *entretient avec le Cameroun une coopération de défense importante, d'un montant de 3,95 millions d'euros en 2011 [...]. L'aide se traduit notamment par la mise à disposition de 17 coopérants permanents, pour l'essentiel basés à Yaoundé et par l'attribution d'une aide logistique directe de près de 300 000 euros. [...] Le budget total des actions de formation de défense menées au Cameroun est de 754 000 euros. [Sans compter] la présence d'un conseiller auprès du ministre de la défense et des hautes autorités militaires* ».

Aujourd'hui, aucune information publique n'est communiquée sur cette coopération [1], la France préférant « *suivre avec attention* » une situation qu'elle observe pourtant depuis l'intérieur même de l'appareil répressif. On attend que l'ONU écoute l'appel d'un peuple pour sa liberté et plaide sa cause auprès du tyran en menaçant ce dernier de sanctions, comme elle sait le faire parfois.

Odile Tobner

Au Cameroun, une nouvelle répression sanglante sans conséquence sur la coopération militaire et policière française

Présence sur des lieux de torture

En juillet 2017, un rapport d'Amnesty International pointait la présence avérée de militaires étrangers dans certains des sites où sont détenus et torturés par l'armée camerounaise des prisonniers soupçonnés de faire partie ou d'avoir apporté leur soutien au groupe armé Boko Haram. Comme l'expliquait la chercheuse d'Amnesty Ilaria Allegrozzi, « ce ne sont pas des combattants arrêtés les armes à la main, mais ce sont pour l'essentiel des personnes qui ont eu la malchance de se trouver au mauvais endroit au mauvais moment, interpellées sans mandat officiel, ciblées parce qu'elles sont originaires du nord du Cameroun, musulmanes, d'ethnie Kanouri, réfugiées ou faisant des affaires au Nigeria ».

L'ONG a ainsi recensé plus d'une centaine d'hommes et de jeunes garçons portés disparus, arrêtés et détenus arbitrairement (notamment sur la base du Bataillon d'intervention rapide (BIR) à Salak, à l'extrême-nord du pays), torturés dans le but d'obtenir des aveux, mais aussi pour instaurer un climat de terreur et faire des exemples. Les chercheurs d'Amnesty International ont également montré, témoignages et documents à l'appui, que des militaires américains étaient présents de façon régulière sur la base de Salak ; ils ont en outre constaté par eux-mêmes la présence de militaires français sur cette base lors de l'une de leurs visites, en mai 2015. Interrogée par l'ONG, l'ambassade des États-Unis a répondu en des termes assez vagues et assuré qu'aucune assistance ne sera apportée à des unités impliquées dans les violations des droits humains.

Début août 2017, le Pentagone a même, pour la forme, annoncé une enquête visant à déterminer si le commandement d'Africom, le commandement qui chapeaute les opérations militaires américaines en Afrique, était au courant de ces pratiques. La loi américaine interdit en principe au département de la Défense de soutenir une armée étrangère coupable de telles exactions. L'ambassade de France, également interpellée, n'a tout simplement pas répondu à Amnesty concernant la présence de militaires français lors cette visite à Salak en mai 2015. Les autorités françaises n'ont rien annoncé et la coopération militaire se poursuit.

Explosion de la « crise anglophone »

Voilà plus d'un an que le malaise des provinces anglophones du Cameroun s'exprime obstinément et témoigne de la profondeur et de la gravité du problème politique vécu par leurs populations. Depuis les premières manifestations en octobre 2016, le régime de Paul Biya, vieil autocrate au pouvoir depuis 35 ans, a répondu seulement par la répression : manifestations interdites, arrestations arbitraires, coupure d'internet pendant plus de trois mois pour empêcher toute médiatisation et « punir » les populations rebelles... Début septembre, la libération de quelques-uns des leaders détenus arbitrairement n'a pas suffi à éteindre l'incendie. Le pouvoir n'a en effet rien négocié des revendications sur le retour au fédéralisme, souhaité par la majorité des anglophones, voire l'indépendance exigée par la partie la plus radicale d'entre eux.

Trois semaines plus tard, un nouvel appel à descendre dans la rue a été très largement suivi. Selon une note publiée fin octobre par International Crisis Group, « l'ampleur des manifestations du 22 septembre, les plus massives au Cameroun depuis celles de février 2008, semble avoir surpris les autorités qui avaient jusqu'à présent sous-estimé le mécontentement anglophone et le poids de la mouvance sécessionniste. C'est probablement ce qui a poussé le gouvernement à déployer un nouveau renfort de 1 000 soldats et à imposer un état d'urgence ainsi qu'une loi martiale de fait (arrestation de civils par les militaires, jugements dans les tribunaux militaires). »

Le dimanche 1er octobre 2017 était annoncé comme date de la proclamation de l'indépendance de l'Ambazonie, nom du nouvel État voulu par les sécessionnistes. Les autorités dépêchèrent des centaines de militaires dans les deux régions anglophone, le Nord-Ouest et le Sud-Ouest, et organisèrent un véritable blocus du 29 septembre au 3 octobre : « couvre-feu, interdiction de manifester, interdiction de se réunir à plus de quatre, fermeture des frontières terrestres et maritimes des régions, renforts militaires, interdiction de circuler d'un département à l'autre, interdiction de circuler à moto, coupure des réseaux sociaux, puis d'Internet et de l'électricité. Le 1er octobre, il était aussi interdit de sortir des maisons. »

Le décret pris par le Préfet de la Manyu, département du Sud-Ouest particulièrement mobilisé, annonçait même que toute personne se trouvant dans la rue le dimanche 1er octobre sans y être expressément autorisée

serait considérée comme « terroriste ». Un chef d'inculpation qui, au Cameroun, vaut depuis 2014 la peine de mort. En dépit de ces mesures et du déploiement militaire digne d'un contexte de guerre civile, la population est sortie : « Le 1er octobre, des dizaines de milliers de personnes ont entrepris de marcher pacifiquement (arbres de la paix en main et scandant « no violence ») pour proclamer l'indépendance de l'Ambazonie. » (ICG, 19/10)

Répression féroce

La coupure d'internet, ordonnée par le gouvernement et docilement mise en œuvre par la filiale camerounaise du groupe Orange (dont 23 % du capital est indirectement détenu par l'État français) et son concurrent sud-africain MTN, a produit l'effet recherché. Le black-out numérique était quasi total et il était extrêmement difficile, à distance, de savoir ce qu'il se passait : une répression féroce, mais à huis clos. Puis les bilans, forcément provisoires et partiels, ont commencé à circuler. Si le premier décompte de 17 morts minimum s'est largement imposé dans les médias français, il est en fait complètement obsolète et largement sous-estimé. Le Réseau des droits de l'homme en Afrique centrale (REDHAC) affirme qu'au moins 100 manifestants ont été tués, et a publié une liste nominative pour 30 d'entre eux. ICG, qui a recueilli des témoignages de fonctionnaires anglophones affirmant la même chose, reste plus prudente.

L'organisation affirme avoir établi un « bilan minimal de 40 morts en se fondant sur une dizaine de vidéos des violences contre-véifiées, sur une liste nominative de 30 victimes établie par le REDHAC et des entretiens avec les familles de ces victimes, et enfin par le décompte de nombreux corps découverts à des endroits identifiables au Sud-Ouest et Nord-Ouest et dont bon nombre présentent des impacts de balles et sont dépourvus de documents d'identité. Crisis Group a également reçu plusieurs témoignages, y compris d'un policier et d'un militaire, sur de nombreux corps emportés par des militaires ».

En un an, depuis la répression des premières mobilisations contre la « marginalisation » des anglophones en octobre 2016, il y a ainsi eu au moins 55 personnes tuées et plusieurs centaines de blessées, auxquelles s'ajoutent des centaines d'arrestations : plus de 500 pour la seule journée du 1er octobre selon Amnesty International.

Dans une déclaration publiée le 6 octobre, les évêques du diocèse de Bamenda, dans le Nord-Ouest, ont condamné « la barbarie et l'usage irresponsable d'armes à feu contre les civils non armés par les Forces de défense et de sécurité, même en réaction à des provocations ». Ils ont ainsi témoigné des attaques contre leurs fidèles à la sortie de la messe, ensuite « pourchassés dans leurs maisons, certains arrêtés, d'autres mutilés, tandis que d'autres encore – dont des adolescents sans défense et des personnes âgées – ont été tués par des tirs, notamment depuis des hélicoptères ». Ils affirment en outre que des corps de victimes ont été « emportés on ne sait où ».

L'absence de condamnation diplomatique française

Le 4 octobre, le Royaume-Uni et les Etats-Unis ont réagi. Le département d'Etat états-unien a condamné « l'usage de la force par le gouvernement camerounais, pour réprimer les libertés d'expression et de manifestation pacifique des citoyens », et appelé au respect des droits des Camerounais, notamment en ce qui concerne l'accès à internet. Le ministre britannique des Affaires africaines a quant à lui appelé à « s'assurer que les actes des forces de maintien de l'ordre sont proportionnés, qu'ils respectent de manière stricte les droits de l'Homme, et qu'ils soient dans l'intérêt des populations et de la préservation de leurs biens. »

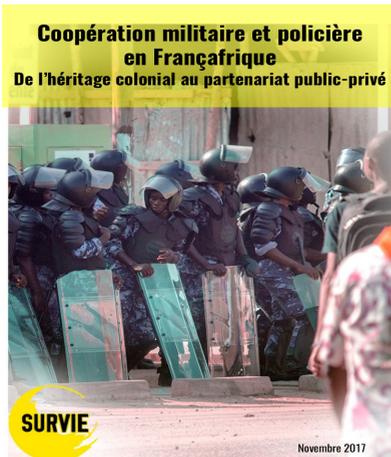
En France, les déclarations creuses du porte-parole du Quai d'Orsay lors des points presse du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) sont restées bien en-deçà de ce service minimum. Questionné successivement les lundi 2, mardi 3 et jeudi 5 octobre 2017 sur « la manière du gouvernement camerounais de gérer la crise », il s'est contenté à chaque fois de renvoyer dos à dos des manifestants désarmés et une armée en partie équipée et formée par la coopération française :

« Comme nous l'avons déjà indiqué, la France est attentive à la situation au Cameroun, pays ami et partenaire. Nous sommes préoccupés par les incidents survenus durant le week-end et appelons l'ensemble des acteurs à la retenue et au rejet de la violence. Nous encourageons le règlement des tensions actuelles par le dialogue, en vue de répondre, de manière pacifique et concertée, aux préoccupations de toutes les parties, dans le respect de l'unité et de l'intégrité du pays. »

Coopération maintenue et « partenaires » décorés

Mais prétendre être « attentif » à la situation chez un tel « partenaire » que le Cameroun relève d'une ironie scandaleuse, puisque la France observe cette violence depuis l'intérieur même de l'appareil répressif, du fait de sa coopération policière et militaire.

Notre ambassade sur place se vante sur son site internet que « le Cameroun en tant que puissance avérée dans la sous-région dispos[ait en 2010] de la plus importante mission de coopération avec 24 coopérants ».



Avant l'ouverture d'un front de "lutte contre le terrorisme" à l'Extrême-Nord, au titre duquel cette coopération a pu s'intensifier, le député Michel Terrot (Les

Républicains) écrivait dans un rapport fait au nom de la commission des Affaires étrangères que la France « entretient avec le Cameroun une coopération de défense importante, d'un montant de 3,95 millions d'euros en 2011 [...]. L'aide se traduit notamment par la mise à disposition de 17 coopérants permanents, pour l'essentiel basés à Yaoundé et par l'attribution d'une aide logistique directe de près de 300 000 euros. [...] Le budget total des actions de formation de défense menées au Cameroun est de 754 000 euros. [Sans compter] la présence d'un conseiller auprès du ministre de la défense et des hautes autorités militaires ».

Aujourd'hui, aucune information publique n'est communiquée sur cette coopération... Mais celle-ci n'a pas été suspendue. Le lien avec la hiérarchie policière et militaire ne semble pas s'être distendu.

Le 11 novembre 2017, à l'occasion de la commémoration de l'armistice organisée à la résidence de France, à Yaoundé, l'ambassadeur français a invité le Secrétaire d'État à la Défense chargé de la Gendarmerie nationale

camerounaise, et neuf membres des forces armées et de la gendarmerie du Cameroun ont reçu des médailles de l'Ordre national du mérite français et la médaille de la défense nationale française.

Guerre larvée et langue de bois

A partir de novembre 2017, la « crise » s'est enlisée dans une guerre larvée, marquée par des attentats sporadiques contre les forces de l'ordre, lesquelles se vengent régulièrement sur la population.

Des dizaines de milliers de Camerounais anglophones ont fui au Nigéria voisin, comme l'expliquait un fonctionnaire nigérian au micro de RFI en janvier 2018 : « Nous avons recensé près de 33 000 migrants camerounais. Un grand nombre est arrivé par la route. Mais certaines personnes traversent la forêt, d'autres le fleuve. C'est donc très difficile de les enregistrer sur nos bases de données ».

Parmi ces réfugiés, 47 leaders anglophones ont été arrêtés et extradés vers le Cameroun en janvier, entraînant une condamnation du Haut Commissariat aux Réfugiés des Nations-Unis, qui considère que « leur retour forcé est en violation du principe de non-refoulement qui constitue la pierre angulaire du droit international relatif aux réfugiés »

Interrogé en point de presse les 2 et 14 février 2018, le ministère des Affaires étrangères s'est contenté d'annoncer des vœux pieux, en renvoyant dos à dos les anglophones et l'État : « Nous réitérons notre appel à l'arrêt des violences et appelons l'ensemble des acteurs à la retenue. Seul le dialogue permettra de répondre, de manière pacifique et concertée, aux préoccupations de toutes les parties, dans le respect de l'unité et de l'intégrité du pays ».

En attendant, la coopération militaire et policière française se poursuit... sans retenue.

Extrait du [rapport](#) « Coopération militaire et policière en Françafrique : de l'héritage colonial au partenariat public-privé », Survie, mars 2018

5ème partie

**2018, la mascarade
électorale de trop ?**

Cameroun : Le choix de la France

À trois mois de l'élection présidentielle au Cameroun, l'Élysée a choisi de réaffirmer son soutien au vieux dictateur Paul Biya... qui a pu dans la foulée officialiser sa candidature à sa succession. Cette « clarification » de Paris n'est pas remise en cause par les nouvelles révélations sur les crimes commis par l'armée camerounaise, qui bénéficie de la coopération militaire française.

Fin juin, Emmanuel Macron se prépare à son déplacement à Nouakchott, en Mauritanie, pour le sommet de l'Union africaine auquel il est invité – pour ne pas dire qu'il s'y est invité. Mais ce déplacement se double d'une visite au Nigeria, mastodonte économique... et puissant voisin anglophone du Cameroun, où une guerre larvée oppose le régime à des militants anglophones radicalisés par des mois de répression féroce.

Certes, le Nigeria collabore officiellement avec le Cameroun, mais la rébellion armée sécessionniste, les Ambazoniens, profite de la frontière pour échapper à ses poursuivants du sinistre Bataillon d'Intervention Rapide (BIR), qui se venge en rasant et en incendiant des villages dans les régions anglophones camerounaises. Ces exactions ont été dénoncées par l'ambassadeur des Etats-Unis à Yaoundé, et sont relatées épisodiquement par des médias français (France 24, RFI, etc.).

Les griots du régime prétendent voir dans ce traitement médiatique la marque d'un soutien de Paris aux sécessionnistes : une rumeur efficace pour relégitimer le vieux dictateur Paul Biya, présenté comme une victime potentielle de la Françafrique ; une recette qui avait déjà fonctionné en 2014 et 2015 au sujet des groupes armés se revendiquant de Boko Haram dans la région Extrême-Nord du pays. Biya serait trop proche des Chinois, au point que les Français voudraient s'en débarrasser, tantôt en s'appuyant sur le Tchad et les chefferies de l'Extrême Nord, tantôt sur les anglophones des régions Nord-Ouest et Sud-Ouest.

Ces accusations délirantes des partisans de Biya ont pu provoquer depuis 2014 un certain embarras du côté du Quai d'Orsay, qui redoute une explosion du sentiment anti-français, lequel a de bonnes raisons historiques d'être virulent dans ce pays où de grands groupes français continuent de faire prospérer leur business. Tout en démentant, Paris évitait donc

d'affirmer trop haut et trop fort son soutien à ce régime honni de son peuple et dénoncé internationalement.

Cette timidité a été interprétée par certains comme un prétendu lâchage... Ont pourtant été maintenus d'étroits liens de coopération, y compris policière et militaire, au nom de « l'amitié » franco-camerounaise dont se vantent nos diplomates, à l'instar de notre ambassadeur Gilles Thibault sur Twitter : « Félicitations à nos militaires nommés hier au grade de Chevalier de l'Ordre national du Mérite de la République du Cameroun » (20/06).

Lemoine fait le facteur

Mais Biya, octogénaire susceptible, comme tout vieux potentat ayant passé plus de 35 ans au pouvoir (se souvenir des caprices d'Omar Bongo...), ne pouvait pas se satisfaire de si peu. En 2015, il avait obtenu la visite express de François Hollande (quelques heures sur place lors de sa tournée africaine), et il était logique de lui accorder à nouveau une petite faveur, pour éviter qu'il ne gâche la belle image d'un président français invité d'honneur au sommet de l'Union africaine. L'onction démocratique d'un président français est toujours utile, quelques semaines avant une élection présidentielle : c'est en effet en octobre que les Camerounais rééliront Paul Biya pour un septième mandat. Fin juin, il n'est pas encore officiellement candidat, mais nos diplomates savent que ce n'est qu'un détail.

Premier acte, un Secrétaire d'État aux Affaires étrangères est envoyé sur place pour préparer le terrain : les 28 et 29 juin, Jean-Baptiste Lemoine est à Yaoundé, où il est reçu par Biya. « Le Cameroun [c'est] l'unité dans la diversité », affirme-t-il en sortant (RFI, 30/06), reprenant à son compte l'argument du parti au pouvoir, opposé à toute idée de fédéralisme – et évidemment de sécession. Lemoine vante même une « volonté qui est avérée de dialogue » chez Biya, tout en justifiant que « par rapport à des exactions qui sont commises, [le gouvernement apporte] des réponses parce qu'on ne peut pas impunément comme cela, abattre des gendarmes, des fonctionnaires ».

Mais il en est sûr, le Cameroun « peut justement pleinement se projeter, compte tenu de ses hommes et de ses femmes, pour certains francophones, pour d'autres anglophones, et pour d'autres bilingues. » Pour cette première expression diplomatique depuis la répression féroce d'octobre, il n'est plus question de renvoyer dos à dos la violence de l'armée et celle de

la guérilla indépendantiste : on condamne la seconde, on rejette toute idée de sécession ou fédéralisme, et on fait de Biya un homme d'avenir.

Second acte, Macron prend son téléphone et gratifie le vieux potentat de quelques mots de soutien. Un communiqué de l'Élysée (30/06) officialise cet appel, dans lequel il aurait été question « plus particulièrement [de] la nécessité de poursuivre la coopération régionale dans le domaine de la lutte contre les actions terroristes du groupe Boko Haram. » Macron soutient l'action du gouvernement à l'Extrême-Nord, mais pas seulement : interrogé par un journaliste camerounais lors de son séjour au Nigeria, il précisera : « nous avons parlé des grands sujets en cours. Le Cameroun a clairement un défi, qui est la cohésion, la stabilité de l'État, nous savons les tensions qu'il y a dans la région anglophone, et là aussi j'ai apporté tout mon soutien au gouvernement pour qu'il puisse justement aller vers la stabilité » (panoramapapers, 4/07). Ça tombe bien, avec un dictateur en place depuis 36 ans, le Cameroun est « stable », vu depuis Paris.

MACRON ADOUBE 43 ANS DE DICTATURE AU CAMEROUN.



Biya, président depuis 1982, a été Premier ministre 7 ans avant... soit 43 ans de pouvoir aux yeux des Camerounais au moment du scrutin de 2018

Et Macron de poursuivre : « Je pense que la stabilité va aussi vers la reconnaissance des éléments de pluralisme, parfois de décentralisation qui permettent de régler ces problèmes et ces tensions. Je pense que ce dont la région a besoin, c'est de stabilité. Et ce dont la région a besoin, c'est de trouver les bons modèles d'ouverture, de régulation. C'est pas au président de la France de le dire mais d'accompagner toutes ces réformes de décentralisation, de liberté régionale qui sont offertes dans un cadre national clair. » Ce qui est clair, c'est le soutien de la France à la position du régime camerounais : faire un peu de « décentralisation » pour accompagner la répression.

Exécutions arbitraires

Tout va bien, Macron peut aller au Nigeria, Biya signe le 9 juillet un décret fixant la présidentielle au 7 octobre, et annoncera le 13 juillet sur Twitter sa candidature. Entre temps, une vidéo fait le buzz sur les réseaux sociaux : on y voit des militaires camerounais (donc de l'armée qui, contrairement au BIR, bénéficie pleinement de la coopération militaire française) exécuter de plusieurs balles deux femmes, une fillette et un nourrisson, accusés d'être des « B.H. », des éléments de Boko Haram. Authentifié successivement par deux ONG, le REDHAC et Amnesty International, l'enregistrement de 3 minutes n'a suscité aucun commentaire côté français. Paul Biya a pour sa part assuré, le 13 juillet : « nous resterons fidèles à nos engagements internationaux et à nos valeurs, notamment en matière de respect des droits de l'Homme ». Parole de dictateur ami du pays des droits de l'Homme.

Billets d'Afrique 279 - juillet-août 2018

Thomas Noiro

Cameroun : « renouvellement dans la continuité » malgré la guerre

Après 36 ans à la tête de l'Etat, Paul Biya vient de s'imposer pour un septième mandat, tandis que le pays s'enfonce dans la guerre. Une « élection » aussitôt reconnue par Paris

Tout semblait joué d'avance. Il ne s'agissait après tout que d'un scrutin présidentiel, une formalité : le cinquième depuis l'avènement officiel du multipartisme fin 1990, et le septième depuis sa prise de pouvoir il y a 36 ans. Le 7 octobre dernier, Paul Biya avait généreusement convoqué une élection, comme le prévoit une constitution de 1996 encore partiellement appliquée. Le Code électoral, sur mesure, prévoit notamment un scrutin à un seul tour et ne laisse donc aucune chance à des oppositions dispersées. Le fichier électoral, en complet décalage avec l'évolution démographique du pays (seulement 6 millions d'inscrits pour environ 23 millions de Camerounais) malgré la « refonte » dudit fichier décidée suite à l'élection présidentielle précédente, permet tous les arrangements possibles. Quant à l'organisme officiellement « indépendant » chargé de coordonner et superviser les élections, ELECAM, ses membres sont désignés par le pouvoir, et son nouveau directeur nommé fin mai a été accusé d'avoir mené une grande opération de toilettage interne voire de « chasse aux sorcières » dans les jours suivant sa nomination.

Rebondissements

Pour ne prendre aucun risque, le régime a même pris le soin de reporter – à la dernière minute – les élections législatives et municipales initialement prévues en juillet, donc en amont de la présidentielle, à l'année prochaine. Etant donné qu'il est plus difficile de manipuler les résultats à l'échelle d'une commune ou d'une circonscription, des opposants faisaient le pari qu'ils parviendraient plus facilement à bâtir des alliances électorales respectant le leadership des uns et des autres selon les fiefs électoraux, pour construire une majorité opposée à Paul Biya au sein de l'Assemblée nationale, et fragiliser ainsi son pouvoir. En reportant les législatives, Biya

gagne du temps, qu'il consacrerait certainement à rallier des opposants à coups de millions, et démobilise l'électorat pour ce scrutin de 2019 puisque le match s'est déjà joué à la présidentielle. Tout se passait donc comme prévu (par le régime), jusqu'à la surprise de dernière minute : le ralliement in extremis d'Akere Muna, un des principaux candidats d'opposition, à Maurice Kamto, immédiatement propulsé challenger n°1 du président Biya. Mais le reste de l'opposition n'a pas suivi (entraînant une possible dispersion des voix avec 6 autres candidats, en plus de Biya et Kamto), et cette alliance a été officialisée si tardivement, moins de 48h avant l'ouverture des bureaux de vote, que les bulletins au nom d'Akere Muna, pourtant retiré de la course, étaient à disposition des électeurs le dimanche.

Observation civique

La société civile camerounaise redoutait les traditionnelles conclusions des « observateurs internationaux » dépêchés par l'Union africaine et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), largement plus bienveillants envers les mascarades électorales que ceux envoyés par l'Union européenne au Gabon en 2016, dont le rapport sur les manipulations électorales avait surpris par sa sincérité. Les observateurs de l'UE n'ayant pas été conviés par le régime en place, et les organisations de la société civile souhaitant contribuer directement à cette surveillance, un dispositif a donc été mis en place dans le cadre de la campagne « Tournons la Page » et piloté par les associations Dynamique Citoyenne, Un Monde Avenir et le Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale (REDDHAC). Une application pour téléphones mobiles a ainsi été diffusée pour permettre aux relais de ces différentes organisations dans le pays de renseigner directement les résultats des bureaux de vote où ils pouvaient être présents.

Cette initiative a plusieurs limites. D'une part, la corruption systémique qui s'est mise en place au Cameroun en 36 ans de règne de Paul Biya empêche de parier sur la loyauté de la totalité de ces observateurs bénévoles. D'autre part, on peut s'interroger sur la robustesse d'un résultat national extrapolé à partir d'une telle photographie (fidèle ou non, donc) d'un échantillon

supposé représentatif des bureaux de vote : les fortes disparités entre régions voire départements, et entre grandes villes et zones rurales, rendent l'exercice délicat.

Mais surtout, la démarche comporte le risque de valider implicitement l'idée selon laquelle le problème serait avant tout « technique », et que des réponses du même ordre pourraient amener un peu d'expression démocratique. Or, l'ensemble du processus dit « électoral » étant biaisé, depuis le martèlement constant de la propagande du régime jusqu'à la façon dont est organisé et officiellement avalisé le scrutin, il est illusoire de croire que des mesures telles que la mise en place d'urnes scellées et transparentes ou la centralisation honnête des résultats peuvent suffire à crédibiliser une telle élection : ce sont certes des conditions nécessaires, mais nullement suffisantes.

Ce paradoxe n'avait d'ailleurs pas échappé à ces mêmes organisations de la société civile camerounaise, qui revendiquent depuis des mois une transformation en profondeur du Code électoral.

Au final, leurs conclusions ont d'ailleurs plutôt porté sur le recensement d'irrégularités qui décrédibilisent le scrutin que sur la diffusion de résultats collectés par leurs soins.

Finalement, c'est une autre initiative « d'observation électorale » qui a le plus démontré, si besoin était, la fable que représentait ce scrutin. Dès le lendemain de la fermeture des bureaux de vote, les Camerounais découvrent dans un reportage de leur télévision d'État, la CRTV, une délégation d'observateurs internationaux « indépendants » présentés avec l'étiquette de l'ONG mondiale de lutte contre la corruption Transparency International, aux commentaires dithyrambiques (voir encadré). Problème : alerté par le tollé, le secrétariat international de Transparency dénonce dès le lendemain une opération d'usurpateurs. L'ONG dément avoir la moindre opération d'observation électorale sur place et tout lien formel avec ces personnes, dont on apprendra qu'elles avaient seulement sollicité et obtenu une formation à l'utilisation d'une plateforme en ligne de dénonciation de la fraude, mise sur pied par Transparency.

Le scandale, énorme au Cameroun et relayé dans la presse internationale, éclabousse le régime : la CRTV en est une émanation directe, et ces observateurs-là avaient obtenu l'accréditation du ministère de l'administration territoriale, contrairement aux observateurs de la société civile camerounaise...

Contestation porteuse d'espoir

Le Code électoral camerounais prévoit depuis 2012 que le Conseil constitutionnel doit proclamer les résultats officiels dans un délai de 15 jours. Prévu par la Constitution de 1996, ce Conseil n'a été mis en place... qu'en février dernier, par deux décrets présidentiels. Il comprend 11 membres qui dépendent tous du bon vouloir du vieux despote, qui en nomme 3 directement (dont le président du Conseil) et 8 autres officiellement au nom d'institutions qui lui sont acquises (présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat, Conseil supérieur de la Magistrature).

Autant dire une chambre d'enregistrement, pour valider les résultats officiels préparés pendant plusieurs jours par ELECAM, organe tout aussi assujéti au régime. Les recours devant être introduit dans les trois jours suivant le scrutin, donc avant même la proclamation des résultats, l'opposition a frappé là où était la faiblesse de ce château de cartes institutionnel : son manque de crédibilité.

Pendant plusieurs jours d'audience au Conseil constitutionnel, les avocats de Maurice Kamto ont étrillé l'organisation du scrutin, en commençant par récuser l'impartialité et la légitimité du Conseil lui-même du fait des conflits d'intérêts de six de ses membres, proches du camp présidentiel et parfois membres éminents du parti au pouvoir. Et c'est avec la retransmission de ces audiences en direct à la télévision que la véritable surprise est venue : les Camerounais, qui ne s'étaient guère passionnés pour la campagne électorale d'un pseudo-scrutin joué d'avance, ont massivement suivi les débats, et les ont même vécus avec espoir.

C'est que ces derniers portaient enfin sur l'essentiel : la légitimité des institutions auxquelles on leur demandait jusqu'à présent de faire mine de croire. Mais le 19 octobre, le Conseil constitutionnel a déclaré

« irrecevables » les recours, et la police a dans les jours suivants arrêté des militants, assigné à domicile des leaders d'opposition et ainsi envoyé un message répressif très clair.

Les résultats officiels, promulgués le lundi 22 octobre, gratifient généreusement Paul Biya de plus de 71 % des voix... Le lendemain de ce « clap de fin », le gouvernement publiait un appel d'offres, prêt depuis le 12 octobre, pour lancer la construction d'une luxueuse résidence de fonction (près de 273 millions de francs CFA, soit 415 000 euros) pour le président du Conseil constitutionnel. De là à voir une récompense pour bons et loyaux services, il n'y a qu'un pas, qui fut vite franchi dans l'opinion publique camerounaise.



Collier de perles

Dès l'annonce des résultats officiels, les Etats-Unis ont félicité « *le peuple camerounais* » (et non son indéboulonnable président) tout en pointant, dans [le communiqué du Secrétariat d'État](#), « *nombre d'irrégularités avant, pendant et après l'élection du 7 octobre. Il est possible que ces irrégularités n'aient pas affecté le résultat, mais elles ont créé l'impression que l'élection n'était pas crédible ou véritablement libres et équitables* ». Pour sa part, la France, [par la voix du ministère des Affaires étrangères](#), a publiquement « *adressé ses vœux de réussite au président Biya pour ce nouveau mandat afin de satisfaire les aspirations légitimes du peuple camerounais à la sécurité, à la prospérité et à la pleine expression des libertés.* »

Si c'est de l'ironie diplomatique, elle est bien cachée : le pays est en guerre, l'insécurité est générale et chacun est libre de s'exprimer tant qu'il ne critique pas trop violemment le chef d'Etat. Mais le MAE français fait surtout très fort lorsqu'il affirme son attachement « à la stabilité et à l'unité du Cameroun » et assure que « l'élection présidentielle s'est globalement déroulée dans le calme » : la guerre fait des ravages depuis plus d'un an dans deux régions anglophones, où des groupes armés revendiquent l'indépendance après que les manifestations pacifiques pour le respect des droits des anglophones ont été réprimées violemment depuis 2016. Parler de « stabilité » et « d'unité », c'est donc épouser la ligne dure du régime, qui prétend vainement mater dans le sang la révolte.

Des affrontements ont été signalés le jour du vote jusque dans les rues de Bamenda, une des principales villes anglophones, et quelques jours après, l'agence des Nations Unies pour les réfugiés rappelait que « depuis début 2018, environ 400 civils ont été tués dans l'escalade des attaques entre les groupes séparatistes et les forces gouvernementales » et que ces deux régions s'étaient vidées d'au moins 30 000 personnes réfugiées au Nigeria voisin [3] et de 436 000 déplacés internes dans le pays (UNHCR, 9/11). Le MAE le sait, mais fait comme s'il ne voit rien, n'entend rien. Peut-être devrait il alors ne rien dire, pour éviter d'appeler dans la foulée « au respect des procédures légales si des contestations des résultats devaient avoir lieu »... alors que le Code électoral camerounais prévoit que « les décisions du Conseil Constitutionnel relatives aux opérations électorales, aux résultats des élections et aux candidatures ne sont susceptibles d'aucun recours » (art. 136). Ainsi, le MAE français, empêtré dans sa *realpolitik*... donne dans l'irréalisme, en appelant à quelque chose d'impossible.

Apologie de journalisme

La pression n'est pas retombée dans les jours suivant la proclamation des résultats, au contraire. Des intimidations et arrestations se sont multipliées, dans l'opposition politique mais aussi chez les journalistes, pour accentuer la pression. La présentatrice vedette d'une chaîne privée de télévision a ainsi été arrêtée le 7 novembre, puis inculpée de diffusion de fausse

nouvelle, simplement pour avoir retweeté une accusation portée contre l'armée camerounaise.

Le Syndicat national des journalistes est monté, au créneau, dénonçant par la voix de son président Denis Nkwebo : « *Il y a une volonté à travers Mimi Mefo et ceux qui sont embastillés depuis quelques jours, d'adresser un message aux autres journalistes : nous sommes obligés de nous taire* » ([Africanews, 8/11](#)). Mimi Mefo a été libérée le 10 novembre, mais la pression sur les journalistes camerounais continuent. Joseph Olinga Ndoa, emprisonné 3 jours début novembre, est poursuivi pour « outrage à fonctionnaire », pour avoir interrogé la préfecture de Bafoussam sur les raisons de la fermeture des bars de la ville à 21h un samedi soir précédant une marche de l'opposition dans cette grande ville. Surtout, depuis le 23 octobre, le journaliste Michel Biem Tong (site Hurinews.com) a été détenu trois semaines dans les locaux du sinistre secrétariat d'Etat à la défense (SED), puis transféré à la prison de Yaoundé.

Accusé d'incitation à l'insurrection et d'apologie du terrorisme, celui qui était justement correspondant du [Comité pour la libération des prisonniers politiques au Cameroun \(CL2P\)](#) encourt la peine de mort, en vertu de la loi anti-terroriste de 2014, mais risque surtout de ne pas ressortir vivant de ces mouiroirs que sont les prisons du pays.

Mais ni la guerre ni les arrestations ne perturbent la diplomatie française, qui se targue d'être un partenaire du Cameroun dans la lutte contre le terrorisme. Le 25 octobre, [Emmanuel Macron a fait parvenir à Paul Biya une lettre](#) [4] exprimant son « *plaisir de lui adresser toutes [ses] félicitations* » puis sa confiance dans « *le renouvellement dans la continuité* » que l'octogénaire saurait engager. Difficile de mieux résumer la politique africaine de la France.

Billets d'Afrique 282 - novembre 2018
Alice Primo

Le régime lâche du lest pour légitimer son « biyalogue » et la guerre

La surprise du chef : c'est finalement à cela que s'apparente la décision du dictateur Paul Biya, le vendredi 4 octobre, de faire libérer l'opposant principal Maurice Kamto et une centaine de ses soutiens et militants, dans un calendrier qui ne doit rien au hasard. Un habile coup politique, en réponse aux pressions internes et internationales, pour relégitimer au passage sa politique guerrière face aux revendications de la minorité anglophone du pays. Retour sur une année de rebondissements dans le pays de l'immobilisme politique.

Octobre 2018 : les deux régions anglophones du Cameroun sont plongées dans la guerre depuis un an, alors que le régime organise un nouveau simulacre d'élection pour attribuer un septième mandat présidentiel au vieux Paul Biya, à la tête du pays depuis 1982, mais dans les arcanes du pouvoir depuis l'indépendance. Dans ces deux régions, le Nord-Ouest et le Sud-Ouest, les mobilisations sociales de fin 2016, faisant écho à un malaise bien plus ancien, ont été réprimées avec une telle violence que les revendications indépendantistes se sont imposées sur celles d'un simple respect des particularités de cette zone anglophone et d'une égalité de traitement.

Alors, le 1^{er} octobre 2017, les grandes manifestations populaires accompagnant la déclaration d'indépendance de « l'Ambazonie », un pays revendiqué jusqu'alors par une ultra-minorité, ont été le prétexte pour le régime de Yaoundé pour déclarer la guerre à sa propre population dans deux des régions les plus peuplées du pays.

C'est dans ce contexte de guerre contre des groupes sécessionnistes auxquels se mêlent opportunément quelques bandits, marqué par une répression étatique d'une extrême violence (exécution arbitraires par centaines, dizaines de villages incendiés et rasés) et la fuite au Nigéria ou dans les régions voisines d'un demi-million de personnes, que le nouveau plébiscite de Paul Biya est organisé, le 7 octobre 2018. Organiser un vote dans les régions anglophones en guerre n'a aucun sens, sauf pour un régime affirmant être aux prises avec quelques « terroristes » et qui veut afficher une illusoire maîtrise de la situation. Mais c'est finalement dans les régions francophones que la machine à fabriquer du dictateur « démocratiquement élu » se corse.

Un challenger pour Biya

Paul Biya bénéficie d'un rouleau compresseur de propagande grâce à son parti-Etat le RDPC, qui s'est immiscé en 36 ans au plus profond des structures sociales du Cameroun. Il n'y a bien sûr pas une entreprise ou une administration sans RDPCistes pour propager à chaque niveau hiérarchique l'idée diffuse selon laquelle rien ne serait possible sans Biya. Mais il n'existe pas non plus une famille dans laquelle un oncle, un frère ou une mère ne relaie pas, même involontairement, la pression du régime en mettant en garde sur les problèmes qu'attirerait à tout le monde l'attitude trop critique d'un seul de ses membres. Comme cela ne suffit pas, et avant même de bourrer les urnes ou de truquer les procès-verbaux, le mode de scrutin à un seul tour est fait pour disperser la contestation.

Mais tout ne s'est pourtant pas passé comme prévu. Alors que l'opposant principal à Biya était historiquement un anglophone (en 1992, John Fru Ndi aurait d'ailleurs remporté la première présidentielle multipartite si les Français n'avaient pas aidé le régime à en transformer complètement les résultats), la guerre dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest a logiquement fragilisé ce bastion électoral d'opposition, les candidats concourant à la présidentielle du Cameroun étant même considérés comme des traîtres par les anglophones se revendiquant de l'Ambazonie. Conscient de son incapacité à s'imposer, l'opposant anglophone Akere Muna accepte in extremis, deux jours avant le scrutin, de se rallier à son rival francophone Maurice Kamto, qui assoit ainsi sa position de principal opposant – au point que lui et ses partisans revendiqueront sa victoire à l'issue d'une élection qui n'en a que le nom.

Arrestations massives

Tandis que la guerre se poursuit dans les régions anglophones (mais également dans l'Extrême-Nord, où la lutte contre Boko Haram est le prétexte à des crimes et violations des droits humains régulièrement documentés par les ONG), Maurice Kamto et ses partisans se mobilisent contre ce qu'ils appellent « le hold up électoral », revendiquant le siège de président. La diaspora n'est pas en reste, organisant des manifestations qui surprennent par leur ampleur en Allemagne, en France, en Belgique ou même au Canada.

La « brigade anti-sardinards » (BAS), en référence aux partisans du régime auxquels un sandwich de sardines à l'huile est offert lors des meetings du parti au pouvoir, commence à faire parler d'elle sur les réseaux sociaux. Mais c'est finalement le samedi 26 janvier 2019 qu'elle réalise son coup d'éclat. Au Cameroun, toute manifestation est systématiquement interdite, en dehors de celles organisées par le parti au pouvoir.

Sans surprise, celle prévue par Maurice Kamto et ses partisans le 26 janvier se retrouve donc dans l'illégalité : la brigade anti-sardinards prévient alors qu'en cas de répression, elle interviendra – sans qu'on sache comment. A Douala, la répression est violente, des dizaines de manifestants sont arrêtés et plusieurs sont blessés par balle (des munitions non létales, expliquera le régime : les blessures sont pour autant profondes, et bien réelles, comme en attestent des vidéos qui embrasent les réseaux sociaux).

Ce même samedi après-midi, la BAS passe à l'action, à Berlin et à Paris : des dizaines de militants s'introduisent dans l'ambassade du Cameroun dans chacune de ces deux capitales, et diffusent en direct des vidéos de la mise à sac, en revendiquant la victoire électorale de Kamto. Cela provoque une onde de choc au Cameroun où il n'y a plus eu d'action collective de désobéissance médiatisée depuis le début des années 1990, si l'on excepte les émeutes spontanées de février 2008 et, bien sûr, les mobilisations des anglophones depuis 2016.

Le régime saisit le double prétexte de cette manifestation interdite et de l'occupation de ses deux ambassades pour tenter de décapiter son opposition politique : Maurice Kamto et plusieurs cadres de son parti sont arrêtés dans les trois jours qui suivent. Parmi eux, l'ancien maire RDPC de Njombe-Penja Paul Eric Kingue (connu pour s'être opposé aux entreprises bananières et avoir passé sept ans en prison) et Christian Penda Ekoka, ancien conseiller économique de Paul Biya ayant rejoint l'opposition depuis quelques mois, ou encore le rappeur Valsero, engagé dans un soutien à Kamto moins idéologique que stratégique, pour obtenir le départ de Biya. Michèle Ndoki, charismatique avocate qui s'était faite connaître des Camerounais en défendant les recours post-électorales de Kamto devant le Conseil constitutionnel, lors d'audiences diffusées en direct à la télévision nationale, fait aussi partie des cadres visés par le régime : blessée aux jambes par un policier qui l'a pourchassée le 26 janvier, elle est arrêtée quelques jours plus tard dans sa cachette.

Au total, plus de 200 personnes, avec les manifestants arrêtés le samedi, atterrissent derrière les barreaux, en attendant un procès devant un Tribunal militaire, bien qu'il s'agisse de civils : les infractions à la loi anti-terroriste de 2014, qui permet en réalité d'accuser de terrorisme quiconque trouble l'ordre public, « relèvent de la compétence exclusive des juridictions militaires ». Et pendant les mois qui suivent, les pro-Biya utilisent dangereusement l'arme de la division ethnique en stigmatisant l'ensemble des Bamilékés (y compris par des menaces de « nettoyage » proférées à l'antenne et sur les réseaux sociaux), supposés soutenir Kamto qui vient de cette région.

France « préoccupée », parlement européen mobilisé

Emmanuel Macron avait adressé une lettre de félicitations à Paul Biya le 25 octobre, bien avant l'épuisement des recours devant le Conseil constitutionnel (en étrillant parallèlement le coup de force électoral de Nicolas Maduro au Venezuela). A partir de la fin janvier, la France, qui avait donc reconnu la « victoire » de Biya, fait savoir sa « préoccupation ». Pendant plusieurs mois, c'est l'expression diplomatique consacrée, mais Paris maintient sa coopération militaire avec le régime malgré cette répression et la guerre dans les régions anglophones.

En off, les diplomates français expliquent qu'ils « passent des messages » mais sans vouloir faire pression publiquement ou même mobiliser l'ONU, cherchant à avoir plutôt une « position africaine » sur le sujet : il faudrait qu'une saisine de l'ONU émane plutôt de l'Union africaine pour éviter toute accusation d'ingérence – un argument fort utile pour justifier un « business as usual » dans le soutien officiel et la coopération bilatérale qui, étrangement, ne sont pas perçus comme de l'ingérence... Seuls les États-Unis, où la diaspora camerounaise anglophone parvient à mobiliser des relais politiques qui mettent sous pression l'administration Trump, donnent de la voix pour dénoncer la réponse guerrière du gouvernement dans les régions anglophones

Une poignée d'eurodéputés (notamment allemands) brisent le silence le 18 avril 2019 : lors de la dernière session plénière du parlement européen, ils obtiennent (dans un hémicycle quasi vide) le vote d'une résolution qui expose la situation dans le pays puis liste sans détour des recommandations fortes à l'adresse du gouvernement camerounais (voir encadré), mais également de la Commission européenne et des États membres. Bien que

non contraignante, cette résolution « prend acte de la décision des États-Unis de réduire son aide militaire au Cameroun à la suite des allégations crédibles de violations flagrantes des droits de l'homme commises par les forces de sécurité; demande à la Commission d'effectuer une évaluation de l'aide de l'Union européenne aux services de sécurité camerounais à cet égard et d'en rendre compte au Parlement européen ; demande à l'Union et à ses États membres de veiller à ce qu'aucune aide accordée aux autorités camerounaises ne puisse contribuer à des violations des droits de l'homme ni les faciliter ».

Mais les autorités françaises, qui maintiennent leur coopération policière et militaire avec le régime, ne doivent pas se sentir concernées : déployés pour de la formation et du conseil (sans qu'on sache à quel poste ni auprès de quel responsable camerounais, l'opacité étant de mise en la matière), les coopérants militaires français ne seraient pas nombreux et, selon les diplomates parisiens, pas en lien direct avec les unités qui commettent des exactions sur le terrain.

Un mensonge de plus ou de moins...

Comme toujours, Paris évacue officiellement la portée symbolique, forte en politique, du maintien de ses liens avec un régime criminel, mettant en avant une nécessaire « influence » pour en quelque sorte moraliser la dictature. Mais même au plan technique, les dénégations françaises se sont déjà heurtées deux fois à la réalité du soutien très concret apporté à des unités militaires qui commettent des crimes dans les régions anglophones.

La plus récente fait partie de plusieurs révélations fracassantes dans le scandale dit «#Frencharms», début septembre : le média néerlandais indépendant Lighthouse Reports en coopération avec l'ONG Disclose (connue depuis de premières révélations sur la connaissance par le gouvernement français de l'utilisation d'armes françaises au Yémen) et avec le soutien d'Arte, Bellingcat, Mediapart et Radio France, ont dévoilé l'utilisation actuelle de matériel militaire français contre des populations civiles (Égypte, Sahara occidental, Yémen, Cameroun). Les journalistes ont ainsi montré que les unités spéciales camerounaises du redouté Bataillon d'Intervention Rapide (BIR), coupables de crimes de guerre dans le nord du pays (au prétexte de la lutte contre Boko Haram) et dans les régions anglophones, sont équipées de véhicules blindés de fabrication française, vendus par Aquus (ex. Renault Trucks Defense).

L'entreprise, basée à Versailles, appartient depuis 2001 au groupe suédois Volvo, mais ses contrats avec le Cameroun ont eu besoin comme pour toute exportation de matériel militaire d'une autorisation de Matignon, après avis de la Commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériel de guerre (CIEEMG). 23 véhicules Bastion ont ainsi été livrés en 2016 au BIR (et « selon certaines sources, [la France] aurait continué de vendre des Bastion jusqu'en 2017 » au Carité camerounais à cet égard et d'en rendre compte au Parlement européen ; demande à l'Union et à ses États membres de veiller à ce qu'aucune aide accordée aux autorités camerounaises ne puisse contribuer à des violations des droits de l'homme ni les faciliter »).

Mais les autorités françaises, qui maintiennent leur coopération policière et militaire avec le régime, ne doivent pas se sentir concernées : déployés pour de la formation et du conseil (sans qu'on sache à quel poste ni auprès de quel responsable camerounais, l'opacité étant de mise en la matière), les coopérants militaires français ne seraient pas nombreux et, selon les diplomates parisiens, pas en lien direct avec les unités qui commettent des exactions sur le terrain. Des images attestent de leur utilisation en zone anglophone et dans la partie nord du pays, notamment dans le camp de Salak, où le BIR dispose de chambres secrètes de torture, comme l'avait démontré en 2017 Amnesty International qui avait constaté une fois la présence de militaires français sur place. Cela relève de licences d'exportations accordées avant la guerre dans les régions anglophones, mais alors que les crimes de guerre dans la partie nord du pays étaient déjà documentés.

L'autre exemple de lien concret entre la France et les criminels de guerre camerounais est passé hélas plus inaperçu. Dans son rapport « Crise anglophone au Cameroun : comment arriver aux pourparlers » publié le 2 mai, l'ONG International Crisis Group indique dans une trop discrète note de bas de page la gêne de la diplomatie française : « Face aux multiples défis sécuritaires (Boko Haram dans l'Extrême-Nord, insécurité rampante à l'Est et dans l'Adamaoua), le gouvernement a décidé en 2015 de créer une unité de forces spéciales. Les premiers éléments de ces forces ont terminé leur formation en 2018. Leur effectif total est à ce jour d'environ 200.

Les forces spéciales sont formées au Gabon par les Français, qui auraient protesté en privé contre leur déploiement temporaire dans les régions

anglophones. Entretien de Crisis Group, colonel camerounais et expert militaire français, Yaoundé, octobre 2018. » En clair : les autorités françaises savent que des militaires camerounais formés par les Éléments Français du Gabon (base de Libreville) ont pu être impliqués directement dans des crimes de guerre dans les deux régions anglophones et ont demandé discrètement au régime Biya de les en retirer, plutôt que de cesser toute coopération militaire.

ONU pot de fleurs

« Mais que fait l'ONU ? », se demandent les civils anglophones. Début mars, la Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'homme, Michelle Bachelet, avait dénoncé la brutalité de l'armée camerounaise dans une déclaration où elle s'inquiétait aussi de la répression des manifestations au Venezuela, au Soudan et en France. Elle avait expliqué qu'en février, « le Comité des droits socio-économiques a noté l'approche brutale des forces de sécurité face à la crise dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, notamment la destruction d'infrastructures médicales, d'écoles et de villages entiers » (ONU Info,6/03). Les autorités camerounaises avaient modérément apprécié, et l'avaient invitée en mission début mai, l'amenant à noter à nouveau les accusations portées contre les forces gouvernementales (et contre les groupes armés) et la prise en tenaille des civils, mais également à se féliciter de la « volonté de coopérer » du gouvernement camerounais, quitte à souligner le travail de la Commission nationale du bilinguisme créée par Biya pour mieux enterrer les revendications des anglophones.

C'est plutôt à l'initiative de l'administration états-unienne qu'un mouvement a été initié à l'ONU : le Conseil de sécurité a débattu le 13 mai, lors d'une séance informelle (donc sans vote et sans même de compte-rendu), de la situation au Cameroun, dont huit régions sur dix sont touchées par la crise humanitaire (4,3 millions de personnes concernées, un Camerounais sur six). Une situation qui « n'est pas une menace pour la paix et la sécurité internationales [et] doit être gérée par le gouvernement camerounais » selon l'ambassadeur de la dictature voisine de Guinée équatoriale, qui siège en ce moment au Conseil de sécurité (AFP, 13/05).

L'ambassadeur de France à l'ONU, François Delattre, fut moins frontal, se contentant de dépolitiser le débat en centrant son propos principalement sur la protection des civils et sur l'acheminement de l'aide humanitaire, avant

d'appeler à soutenir les autorités camerounaises, utilisant parfois le nom du pays pour désigner le régime en place : « promouvoir la stabilisation des zones affectées (...) en appui des efforts des autorités camerounaises » ; « encourageons enfin, pleinement, les autorités camerounaises à intensifier leurs efforts pour lancer un dialogue inclusif » ; « Le Cameroun est pour nous tous un partenaire essentiel et un pays clé dans cette région. Nous devons collectivement continuer à lui apporter notre plein soutien pour l'encourager dans la voie du dialogue et l'aider à surmonter cette crise. Vous pouvez compter sur l'engagement déterminé et résolu de la France en ce sens ». Une position diplomatique de défense du régime en place et de ses prétendues initiatives de dialogue.

Une libération réclamée de toutes parts

L'indignation provoquée par l'incarcération de Kamto et de 200 de ses soutiens n'est pas retombée dans les mois qui ont suivi, au contraire. A l'étranger, l'ancien ministre Maurice Kamto dispose d'une aura et d'un certain entretient – ce n'est pas tout le monde qui peut se permettre d'avoir le même avocat que Patrick Balkany, le charismatique Eric Dupont-Moretti – qui ont aidé à faire monter la pression. Fin mai, le ministre français des Affaires étrangères JeanYves Le Drian a réexpliqué qu'il était « très préoccupé » mais en parlant du « juriste international Maurice Kamto. Nous souhaitons que cette figure importante du Cameroun puisse être libérée. Nous faisons pression régulièrement, fortement. Y compris le président de la République a appelé le président Biya pour qu'on trouve des solutions. »

Une flatterie réaffirmée publiquement devant quelques journalistes début septembre : « On connaît les qualités de M. Kamto. Nous faisons fortement pression sur le président Biya pour qu'il puisse agir et élargir ses prisonniers. Nous ne le faisons pas tout seul (...), nous le faisons avec les États africains » (La Croix, 6/09). On serait mauvaise langue de rappeler que lorsqu'un opposant n'a pas les « qualités » auxquelles s'attache la diplomatie française, les prétendus principes de défense des droits humains ne suffisent pas à susciter l'intérêt de notre ministre.

A l'intérieur du Cameroun et parmi la diaspora, la mise à l'ombre du challenger de Biya lors de la présidentielle n'a pas fait taire la contestation des résultats de la présidentielle, bien au contraire. Et la flamme des militants de son parti est restée vive, au sens littéral, même : fin juillet, la

mutinerie de détenus anglophones et militants pro-Kamto dans la principale prison de Yaoundé s'est terminée par un impressionnant incendie qui a marqué les consciences comme une nouvelle étape de rébellion, portée au cœur du système répressif. Quant aux groupes armés en zone anglophone, ils ont maintenu leur pression sur l'armée, sur les représentants des autorités et sur les civils suspectés de collaborer avec le régime de Yaoundé.

Bialogue national

Le 10 septembre, le Cameroun est en émoi : Paul Biya va faire une intervention télévisée le soir même, c'est la première fois qu'une telle allocution est organisée « hors calendrier », c'est-à-dire en dehors des 3 grands discours annuels (saint-Sylvestre, fête de la jeunesse et fête nationale), depuis les émeutes de février 2008. Les Camerounais se prennent à rêver : la rumeur circule qu'il pourrait annoncer sa démission.

Paul Biya prononce en réalité un discours entièrement dédié à la « crise » dans les régions anglophones. Après un bref satisfecit sur les réponses déjà prétendument apportées aux revendications des anglophones depuis 2016, il fait son annonce : « j'ai décidé de convoquer, dès la fin du mois en cours, un grand dialogue national qui nous permettra, dans le cadre de notre Constitution, d'examiner les voies et moyens de répondre aux aspirations profondes des populations du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, mais aussi de toutes les autres composantes de notre Nation ». Le cadre fixé – celui de la Constitution actuelle – exclut de facto toute évolution vers le fédéralisme.

Placé sous la houlette du Premier ministre, ce débat s'articulera également « autour de thèmes susceptibles d'apporter des réponses aux préoccupations des populations du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, ainsi qu'à celles des autres régions (...) : le bilinguisme, la diversité culturelle et la cohésion sociale, la reconstruction et le développement des zones touchées par le conflit, le retour des réfugiés et des personnes déplacées, le système éducatif et judiciaire, la décentralisation et le développement local, la démobilisation et la réinsertion des ex-combattants, le rôle de la diaspora dans le développement du pays, etc. ». En clair, il élude la question centrale : la forme de l'État. Faut-il évoluer vers plus de décentralisation, vers du fédéralisme, vers une sécession ? Pour le régime, la question ne devait pas être posée. Certains acteurs politiques de poids ont décidé de boycotter ce débat prétendument « inclusif » mais bien trop encadré et auquel les principaux leaders séparatistes anglophones n'étaient pas

associés, d'autres ont rapidement claqué la porte comme l'ancien candidat Akere Muna. La question du statut des régions anglophones fut finalement abordée mais, comme il fallait s'y attendre, la montagne accoucha d'une souris inoffensive pour le régime : il faut un « statut spécial » pour les deux régions anglophones... mais personne ne sait ce que cela couvre. Dans un pays où la décentralisation prévue dans la Constitution de 1996 n'est pas encore pleinement mise en œuvre, autant dire que c'est repousser le problème pour le laisser pourrir davantage. Biya joue la montre.

Libérations opportunes

Le « grand débat » battant de l'aile, Biya décida le quatrième jour de libérer 333 détenus anglophones qui n'avaient en quelque sorte « pas de sang sur les mains » - en clair des petits poissons - sans doute même pas mal de gens qui n'avaient rien fait d'autre que de manifester une forme d'hostilité, compréhensible, au pouvoir de Yaoundé. Mais c'est surtout dans la soirée après la clôture du Biyalogue que le régime envoya un signal fort, pour noyer toute contestation de cette mascarade : l'annonce de la libération de Maurice Kamto et de plusieurs de ses soutiens – 102 au total.

Si pas grand monde au Cameroun n'est dupe face à la posture « d'apaisement » de Biya, parfaitement hypocrite puisqu'elle se manifeste après la semaine de débats, l'effet recherché fut atteint : le tremblement de terre politique provoqué par cette annonce tua dans l'œuf la remise en cause des conclusions fumeuses de la semaine de palabres. Surtout, au plan international, Biya redevint subitement fréquentable : dans un timing parfait, Emmanuel Macron a pu s'afficher tout sourire avec lui le 10 octobre à Lyon, en marge de la conférence du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, et évoquer avec lui les relations bilatérales et la coopération entre les deux pays.

Des images largement diffusées au Cameroun, où le régime de Paul Biya peut à nouveau se targuer du soutien de la France.

Billets d'Afrique 289 - septembre 2019
Thomas Borrel

Le Drian adoube Biya et repêche Bolloré

La visite officielle du ministre français des Affaires étrangères est venue sceller le nouveau pacte entre Paris et Yaoundé, pour le plus grand bonheur de Bolloré... et pour le malheur des Camerounais.

Début octobre, le régime de Paul Biya, 86 ans dont 37 comme dictateur du Cameroun, organisait un simulacre de dialogue national au sujet de la guerre dans les deux régions anglophones du pays et libérait quelques centaines d'opposants politiques et de militants sécessionnistes. Il redevenait alors immédiatement fréquentable pour Emmanuel Macron, qui s'afficha volontiers avec lui dans un tête à tête diplomatique le 10 octobre à Lyon en marge d'une rencontre internationale.

Biya, ami de la France

Le timing était tellement parfait que 12 jours après cette rencontre entre Biya et Macron, le ministre français des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian s'est précipité au Cameroun, les 23 et 24 octobre. Pour le gouvernement français, l'enjeu semblait de rappeler à Biya qu'il peut compter sur la légitimation du « pays des Droits de l'Homme » s'il ne s'écarte pas trop des intérêts tricolores.

Le calendrier permettait en effet de l'empêcher de se rendre au forum économique Russie-Afrique, organisé exactement aux mêmes dates à Sochi et qui consacrait la volonté de Moscou d'accroître son influence sur le continent africain. La France, pays jacobin par excellence, a prétendu appuyer le Cameroun pour la définition et la mise en œuvre du « statut spécial » que les conclusions du grand dialogue du début du mois ont promis aux deux régions anglophones sans plus de précisions. Comme si la décentralisation à la française avait quelque chose à voir avec la moindre expérience de « statuts spéciaux » - les Corses et les Basques doivent rire jaune.

Et la diplomatie tricolore a mis le paquet : au sortir du palais de Biya, Le Drian a annoncé sans complexe « une relance de la coopération entre le Cameroun et la France dans tous les domaines, y compris dans le domaine politique ». On imagine le tollé que provoquerait une telle déclaration avec une autre dictature. Mais pas quand c'est en Afrique. Le ministre français a aussi annoncé qu'il allait « inaugurer » un pont construit à Douala sur des

financements du Contrat de Désendettement Développement (C2D), c'est-à-dire de l'annulation de dette habillée en aide au développement, savamment aiguillés vers Vinci par l'Agence française de développement. Il a parlé trop vite, les autorités camerounaises ne prévoyant que ce qui est devenu une simple « visite » dans son agenda, mais il a ainsi célébré l'ingérence économique française dans le pays.

Pourtant la France assume également de renforcer son soutien militaire, qui envoie dans un pays en guerre le signal politique le plus fort, comme en a témoigné « l'accostage inédit », le jour même de l'arrivée de Le Drian, d'un navire militaire français au nouveau port de Kribi (co-géré par Bolloré) « avec à son bord 180 membres de l'équipage et du matériel militaire pour l'exercice "Grand Africa Nemo" » (dans les eaux du golfe de Guinée) prévu 4 jours plus tard. Les Camerounais, qui savaient déjà que le « Grand dialogue national » n'était qu'une farce, ont ainsi eu la confirmation que celle-ci avait été co-écrite à Yaoundé et à Paris.

Bolloré remonte en selle

Biya n'est pas ingrat d'un tel soutien : après avoir laissé depuis janvier Bolloré se faire écarter du renouvellement de la concession du port de Douala, il a donné le jour même de son entretien avec Le Drian l'instruction de geler le processus d'attribution au groupe TIL, concurrent de Bolloré. Le champion français des ports africains avait initié une démarche judiciaire pour contester son éviction, et entrepris – en vain jusqu'alors – de solliciter directement l'arbitrage de la présidence camerounaise.

Le courrier du Secrétaire général de la présidence, dont la fuite peut même avoir été organisée par le régime, a été commenté sur les réseaux sociaux camerounais comme la preuve de l'obéissance docile de Biya à la voix de son maître français... Mais cela peut surtout s'interpréter comme la réussite d'un chantage de Biya vis à vis de la France : menacer les parts des entreprises françaises, à commencer par Bolloré, pour obtenir la réaffirmation du soutien de Paris en dépit de la répression des opposants et de la guerre dans les régions anglophones.

Droits humains ou business, à Paris le choix est vite fait.

Contrariétés suisses

Quatre jours après, l'ambassadeur de Suisse à Yaoundé s'est précipité au palais de Paul Biya pour discuter de « plusieurs sujets d'intérêt commun : les relations bilatérales, la situation dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, le grand dialogue national et les questions économiques.

Sur ce dernier point, le diplomate helvétique a relevé l'implication des entreprises suisses dans le développement du Cameroun et évoqué la concession du terminal à conteneurs du port autonome de Douala au profit d'une entreprise de droit suisse ». Le groupe TIL, qui se voyait déjà récupérer le terminal au nez à la barbe de Bolloré, a en effet son siège en Suisse : de quoi pousser la diplomatie helvétique à faire preuve de zèle.

Mais Biya, qui selon l'Organized Crime and Corruption Reporting Project a déjà passé quatre ans et demi à l'hôtel Intercontinental de Genève (faisant payer aux Camerounais une facture totale qui s'élèverait à minimum 182 millions de dollars) , peut être fâché avec ses anciens hôtes helvètes. Début juillet, il a été discrètement incité à quitter le pays après que six membres de son service d'ordre ont été condamnés à de la prison avec sursis.

Le 26 juin à Genève, ils avaient agressé un journaliste de la Radio-télévision suisse venu couvrir une manifestation d'opposants camerounais devant le palace préféré de Biya, où il débutait un nouveau séjour de plusieurs semaines. Se comportant comme s'ils étaient au Cameroun, où leur patron est intouchable, ces six membres de sa sécurité (dont la secrétaire de l'ambassade du Cameroun en Allemagne) ont molesté le journaliste et emporté son téléphone, son porte-monnaie et son sac, entraînant une plainte et des protestations diplomatiques de la Suisse.

Privé des bords du Lac Léman et des faveurs de Poutine au forum de Sochi, Biya peut se reconforter à Paris : il s'y rendra le 11 novembre pour la nouvelle édition du « forum pour la paix » de son ami Emmanuel Macron.

Billets d'Afrique 291, Novembre 2019
Thomas Noirot

L'ASSOCIATION SURVIE A BESOIN DE VOTRE SOUTIEN

Créée il y a plus de 30 ans, l'association Survie décrypte l'actualité franco-africaine et se mobilise contre la Françafrique, qu'elle a fait connaître.

Elle compte plus de 1000 adhérent.e.s et une vingtaine de groupes locaux partout en France.

L'association :

- **se mobilise contre le soutien multiforme de l'État français à des dictatures africaines,**
- **agit en informant les citoyen-ne-s français-es, en interpellant les élu.e.s, et en saisissant la justice sur des cas de soutien français aux crimes perpétrés par ces régimes,**
- **réclame des changements institutionnels pour empêcher la perpétuation de ces pratiques.**



« Soutenez l'association Survie »

Adhérez, faites un don, rejoignez-nous !

<https://survie.org/>

Twitter/facebook : @Surviefrance

(+33)9.53.14.49.74 - contact@survie.org

21ter rue Voltaire, 75011 Paris, France.